50e ANNÉE. — N° 17.649

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	13f	24f	45f
France et Colonies ...	14f	26f	48f
Etranger.	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 15 c.

SAMEDI 30 OCTOBRE 1920

SAINT QUENTIN

SOLEIL : lev. 6h 39; coucher 4h 52

LUNE : D. Q. le 3 ; N. L. le 10

Pour la Pologne

La reconstitution d'une Pologne indépendante est une condition de la paix durable de l'Europe; le principe en a été, dès avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, reconnu par le président Wilson; le traité de paix en a spécifié l'application formelle en précisant qu'un accès à la mer serait assuré au nouvel Etat par un régime spécial du port de Dantzig. Il eût été, alors, beaucoup plus simple d'attribuer carrément Dantzig à la Pologne; si les quatre cinquièmes environ des habitants de cette ville sont Allemands, tous les environs sont peuplés en majorité de Slaves, et les marchands allemands eux-mêmes, détenteurs du commerce de Dantzig, savent que l'activité de leurs affaires est commandée par les besoins de la Pologne.

Une solution nette eût été approuvée par les résidents les moins suspects de sympathies polonaises si les alliés avaient eu la précaution élémentaire de la proposer à temps. Il n'en fut pas ainsi; depuis lors, certains d'entre eux se sont ingéniés à paralyser de toutes manières l'essor du jeune Etat polonais. Dantzig, « ville libre », en marge de la Pologne continentale, est déjà une étrangeté; mais enfin, le traité l'incorpore explicitement dans les douanes de la Pologne; il garantit à la Pologne le droit de la représenter à l'étranger; il lui confère l'usage du port et des voies qui y accèdent. Faute de mieux, ce texte est suffisant; mais il gêne les pangermanistes, pour lesquels une Pologne puissante est aussi désagréable que des garnisons françaises sur le Rhin.

Les Allemands, dont la politique extérieure demeure celle de Bismarck et des féodaux prussiens n'ont rien négligé pour contrarier la renaissance polonaise; en cela, ils jouent leur jeu, et nous n'avons pas à nous étonner. Mais pourquoi donc, dans l'Entente, quelques-uns se font-ils obstinément, contre la Pologne, les partenaires des Allemands ? Le complot des bolcheviks et des dirigeants de Berlin était évident pour quiconque examinait sans parti pris l'évolution de l'Europe orientale au lendemain de l'armistice. Cependant, Londres ne décourageait pas les bolcheviks et mettait tout son zèle à moriginéer la Pologne; des officiers britanniques, membres d'une mission interalliée sur le territoire à plébiscite de la Haute-Silésie, favorisaient les intrigues allemandes, sous prétexte de tenir la balance égale entre les représentants des deux nations appelées à voter.

A Dantzig, conformément au traité de paix, une commission de la Société des nations était chargée de contrôler l'administration de la « ville libre » jusqu'au moment où le nouveau régime serait définitivement instauré. Imprévoyance ou parti pris, le commissaire président, sir Reginald Tower, a laissé toute liberté aux Allemands d'organiser à leur aise les corps municipaux. Ceux-ci sont donc de simples porte-parole des revendications allemandes; c'est dans cet esprit que sont venus à Paris les délégués de la ville libre, d'anciens fonctionnaires prussiens connus pour l'ardeur de leurs sentiments antipolonais.

La Conférence des ambassadeurs, qui siège à Paris et qui doit fixer le statut de Dantzig, a entendu contradictoirement, ces jours derniers, une délégation polonaise régulièrement désignée par un Etat que la paix de Versailles a consacré, et la pseudo délégation dantzicoise, nommée comme nous venons de le dire. Cet auguste aréopage aurait pu tout d'abord s'inquiéter de vérifier les pouvoirs des comparants; en ne les admettant pas devant lui sur le pied d'égalité, il n'eût fait autre chose qu'enregistrer la décision du traité de Versailles : le paragraphe 6 de l'article 104 dit textuellement que « le gouvernement polonais assure la conduite des affaires étrangères de la ville libre de Dantzig, ainsi que la protection de ses nationaux à l'étranger ». Comment accepter, sans violer cette prescription, que le gouvernement polonais ait été tenu à l'écart du choix des délégués envoyés par Dantzig à Paris ?

Partie sur cette faute, la Conférence s'est enfoncée dans l'erreur. Elle a sans cesse confondu ville libre avec ville souveraine, ce qui est tout autre chose. N'a-t-elle pas prétendu accorder à la flotte marchande de Dantzig un pavillon particulier, c'es-à-dire un des attributs les plus apparents de la souveraineté ? N'a-t-elle pas dénaturé le traité de Versailles, qui englobe Dantzig dans les douanes polonaises, en faisant de ses douanes une unité administrative distincte qui percevrait les taxes en monnaie dantzicoise, — disons plus franchement allemande ? J'avoue ne point comprendre comment les membres français de la Conférence se sont associés à cette sentence extraordinaire.

Naturellement, les Allemands, camouflés en délégués de Dantzig, se déclarent empressés à signer le protocole proposé par la Conférence; non moins naturellement, les Polonais refusent, et nous espérons fermement qu'ils finiront par obtenir justice. La Pologne, sans son entière maîtrise à Dantzig, est menacée d'étouffement par l'Allemagne; or, son accès à la mer lui est refusé si le texte des ambassadeurs n'est pas profondément modifié. Nous pouvons, sur cette question capitale, nous en rapporter à l'avis de M. Maryan Seyda, député de l'union nationale populaire, qui en a longuement parlé l'autre jour en séance de la Diète, à Varsovie.

J'ai eu l'occasion, au cours de la guerre, de rencontrer plusieurs fois M. Seyda; c'est un homme instruit, pondéré, originaire de cette Posnanie qui avait été jadis le lot prussien des dépouilles de la Pologne, et qui connaît ainsi la mentalité des oppresseurs de sa race : il est urgent, disait-il, de rendre immédiatement effectifs, à propos de Dantzig, les droits reconnus à la Pologne par le traité de Versailles. Et la Diète, à la suite de ce discours, demandait par un vote exprès qu'à l'avenir « soit impossible à Dantzig une attitude hostile à la Pologne et à ses citoyens ». C'est là un minimum. Les alliés se trahiraient eux-mêmes, en même temps que la Pologne, s'ils permettaient aux Allemands de se fortifier au-dessous.

Henri LORIN,
député de la Gironde.

L'amiral Coundouriotis est élu régent de Grèce

Athènes, 29 octobre. — La Chambre a, par 137 voix contre 3, élu régent l'amiral Coundouriotis. Aussitôt après l'élection, une délégation de trois députés est allée annoncer la nouvelle à l'amiral, puis l'a amené

Photo Rol

à la Chambre, où il a prêté serment parmi les acclamations enthousiastes.

Dans la chambre mortuaire

Athènes, 29 octobre. — Le roi Alexandre dort son dernier sommeil dans une modeste chambre du premier étage du palais de Tatoi, proche de celle où mourut le roi. Il est étendu, la tête renversée; son visage que la mort a respecté reste énergique et doux, sa figure presque translucide ne trahit que la délivrance. Un shako surmonté d'une énorme plume bleue, posé sur les jambes du souverain, donne l'illusion qu'il repose. Une petite icone brille sur sa poitrine, son épée de généralissime luit sur la blancheur du drap. Il est veillé par 4 evzones de même taille, rigides, l'arme au pied. A droite et à gauche du chevet les flammes de deux énormes cierges font miroiter les saintes icones pendues au mur. Des gerbes de chrysanthèmes jonchent le lit mortuaire. Quatre infirmières debout en robe blanche veillent le défunt. Une femme, une seule, est assise sur une chaise basse à côté du roi, un mouchoir contre ses lèvres, elle retient ses sanglots. C'est Mme Manos, l'épouse fidèle du roi, qui l'a soigné avec le dévouement qu'on sait. Vêtue de blanc comme les autres infirmières, elle pleure sans éclat, ainsi que la vieille nourrice du défunt roi.

La succession du roi

Rome, 28 octobre. — Nous avons pu voir à Rome un homme avec qui l'ex-roi Constantin reste en rapports directs. Voici les déclarations qu'il nous a faites :

« Aucune offre ni directe ni indirecte n'a été faite jusqu'ici au prince Paul en ce qui concerne la succession du roi Alexandre. Une telle démarche ne saurait cependant rencontrer qu'un refus. L'acceptation de la part du prince Paul signifierait l'abdication de Constantin et la renonciation du diadoque. Or, le roi n'a jamais abdiqué, et il y a seulement deux jours il m'écrivait qu'« on ne peut pas renoncer à » ce qui n'est pas à nous ».

» Suivant les informations que nous avons reçues après le refus du prince Paul, M. Venizelos, que M. Lloyd George a mis en garde contre toute tentative d'instaurer la République, s'adresserait, pour se mettre en règle, successivement à tous les autres frères du roi Georges : Nicolas, André et Christophe, et leur offrirait la couronne. Mais il va de soi que le refus du roi Georges entraînerait aussi celui des autres.

» Sur cette nécessité du refus, il y a eu quelque discussion parce que quelqu'un avait posé la question de savoir si l'on devait sacrifier la dynastie à Constantin. Mais au cours d'une conférence qui a eu lieu il y a quelques jours à Rome, M. Gounaris a tranché la question, disant : « Le peuple grec veut son roi et non pas d'autres. » Toutes les nouvelles que nous recevons de Grèce reconnaissent que le peuple se demande avec étonnement si sa volonté ne doit compter pour rien.

» Le roi d'Italie et le roi d'Angleterre ont ces jours-ci télégraphié au roi Constantin pour le féliciter des fiançailles du diadoque et formuler des vœux pour le rétablissement de la santé d'Alexandre. Pour la première fois depuis 1917, le roi d'Angleterre s'adresse à « son cousin » Constantin, et cela en termes très cordiaux et affectueux. Le consul anglais à Brindisi est allé présenter ses hommages à S. M la reine Olga, qui s'embarquait pour Athènes portant à la boutonnière d'une façon très visible la petite feuille d'olivier, qui est le signe des Constantiniens. La reine Olga aussi l'avait et l'a gardée de même sur le yacht. »

L'accès de la Grèce refusé à la reine Sophie

Athènes, 28 octobre. — M. Vénizelos a refusé à la reine Sophie l'autorisation de se rendre en Grèce pour assister aux obsèques de son fils. La reine, qui n'avait jusqu'ici jamais donné aucun signe de faiblesse, est aujourd'hui accablée.

LA BESSARABIE devient Roumaine

Paris, 28 octobre. — Cette après-midi a été signé au ministère des affaires étrangères le traité aux termes duquel les quatre grandes puissances : France, Italie, Japon, Grande-Bretagne reconnaissent, après consultation de la population, la souveraineté de la Roumanie sur la Bessarabie.

La Bessarabie avait été détachée de la Moldavie en 1812 par la Russie à la suite d'un accord conclu entre ce pays et la Turquie dont les principautés danubiennes étaient tributaires. A l'issue de la guerre de Crimée, les grands districts méridionaux de Cahol, Ismaïl et Bolgrad étaient rétrocédés par la Russie à la Roumanie, mais en 1878, après la guerre russo-roumano-turque, la Russie reprenait ces trois districts à la Roumanie, qui recevait en échange la Dobroudja. L'Assemblée nationale de Bessarabie avait voté le 27 mars 1918 l'union de ce pays à la Roumanie.

Le territoire bessarabien attribué à la Roumanie est compris entre la frontière actuelle de la Roumanie, la mer Noire, le cours du Dniester depuis son embouchure jusqu'au point où il est coupé par l'ancienne limite entre la Bukovine et la Bessarabie.

La convention, en outre, stipule que la Russie sera invitée à participer à la dite convention dès qu'un gouvernement aura été reconnu par les parties contractantes. Les puissances contractantes se réservent également le droit de soumettre à l'arbitrage de la Société des Nations toutes les questions qui pourraient à l'avenir être soulevées par le gouvernement russe en ce qui concerne les questions de détail du traité. Il est expressément stipulé que la souveraineté de la Roumanie sur ces territoires ne pourra être remise en question.

La cérémonie de la signature a eu lieu à dix-huit heures dans le salon de l'Horloge du quai d'Orsay. Sur l'invitation de M. de Fouquières, introducteur des ambassadeurs, ont successivement signé : MM. le comte Dergy, pour l'Angleterre; Jules Cambon, pour la France; comte Bonin-Longare, pour l'Italie; Take Jonesco et le prince Ghika, pour la Roumanie; le comte Ishii, ambassadeur du Japon, retenu à Bruxelles au comité exécutif de la Société des Nations, signera le traité dès son retour à Paris.

Un lunch a été ensuite servi aux diplomates.

192,000 tonnes de navires

et 83,000 tonnes de matériel de port devront être livrées par l'Allemagne en compensation du sabordage de Scapa-Flow

Paris, 28 octobre. — Le secrétariat général de la commission des réparations nous transmet l'information suivante :

« En exécution du protocole du 10 janvier 1920, relatif à la compensation due par l'Allemagne pour le sabordage de la flotte allemande à Scapa-Flow, le conseil des ambassadeurs avait décidé de demander à l'Allemagne :

» 1° La livraison immédiate de 192,000 tonnes de matériel de port; 2° la livraison, dans un délai de 30 mois, d'un tonnage supplémentaire dont le montant et la nature devaient être fixés par la commission des réparations.

» La commission des réparations vient de faire parvenir sa réponse au Conseil des ambassadeurs, lui faisant savoir qu'après investigation portant sur la faculté d'exécution de l'Allemagne sans entraver son développement économique, elle a fixé le tonnage supplémentaire à livrer à 83,000 tonnes. Ce tonnage comprend des docks flottants, des grues flottantes, des dragues, des remorqueurs, des chalands, etc. Le tonnage total de livraison, en compensation du sabordage de Scapa-Flow, est donc de 192,000 tonnes + 83,000 = 275,000 tonnes.

L'INCIDENT FRANCO-ANGLAIS

M. Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, fournit à la Chambre des Communes les explications du gouvernement

L'Angleterre ne renonce pas aux sanctions économiques de l'article 18, mais elle ne compte pas recourir à la saisie des biens allemands

Londres, 28 octobre. — A la chambre des communes, répondant à une question au sujet de l'intention du gouvernement britannique de ne pas exercer les droits que lui confère le paragraphe 18 de l'annexe 2, huitième partie du traité de Versailles, à propos des biens des sujets allemands en Grande-Bretagne, M. Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, dit qu'il est heureux d'avoir l'occasion de faire une déclaration, car cette question a donné lieu à des malentendus.

Après avoir lu le paragraphe, M. Chamberlain dit que le gouvernement britannique n'a pas annoncé qu'il a l'intention de renoncer aux droits conférés par ce paragraphe, mais que le gouvernement britannique a déclaré que les mesures qu'il pourrait prendre dans certaines éventualités ne comprenaient pas la saisie des biens des ressortissants allemands en Grande-Bretagne, que ces biens se trouvent dans le Royaume-Uni, sous le contrôle britannique, qu'il soit sous la forme de soldes de banque ou bien de marchandises envoyées en Grande-Bretagne pour y être vendues.

Cette décision ne fut pas prise à la suite de représentations allemandes ou en considération d'intérêts allemands quelconques. Cette question était à l'étude depuis quelque temps et on espérait la trancher à la Conférence de Spa ou à celle de Genève.

A la suite de l'ajournement de cette dernière, le gouvernement britannique a estimé qu'il était impossible que continue à peser cette menace qui portait préjudice aux intérêts britanniques sans, par contre, apporter une garantie compensatrice pour l'exécution du traité. Le paragraphe en question tendait à empêcher que des affaires ne fussent traitées à Londres et une de ses autres conséquences était que les Allemands gardaient leurs soldes créditeurs dans des pays neutres, ce qui était incommode pour toutes les parties et était une perte pour la Grande-Bretagne.

On a critiqué le gouvernement britannique pour avoir pris cette décision sous sa propre responsabilité et sans accord préalable avec les gouvernements alliés. Mais, fait remarquer M. Austen Chamberlain, le paragraphe en question spécifie que les gouvernements respectifs sont libres de déterminer l'action qu'ils jugent nécessaire. De l'avis du gouvernement britannique, il aurait été inutile et indésirable de chercher à faire partager sa propre responsabilité aux autres alliés, ce qui eût à la fois borné sa propre liberté d'action en vertu du traité et lui eût donné l'air de vouloir dicter leur conduite aux autres gouvernements. Par courtoisie, la décision fut immédiatement communiquée aux autres puissances et à la commission des réparations.

M. Hurd exprima ensuite sa surprise de ce que cette importante nouvelle ait été publiée dans une obscure publication, au lieu d'être annoncée à la Chambre des communes.

LA THESE ANGLAISE

Londres, 28 octobre. — La réaction qui se manifeste en France contre les concessions économiques faites à l'Allemagne paraît ici assez légitime, mais on déclare que l'Angleterre a le droit de faire vis-à-vis de l'Allemagne ce que la France a fait pour la Bulgarie en libérant récemment les biens séquestrés des Bulgares. On ajoute qu'une puissance a le droit de renoncer aux avantages que lui donne un traité en son nom personnel seulement, pourvu que cette renonciation n'affecte par les droits de ses alliés.

Les phases successives de la renonciation anglaise au droit de saisie sont les suivantes : 1. en décembre 1919, le gouvernement anglais déclara que les sommes dues et les biens acquis par les Allemands en Angleterre depuis la reprise des relations commerciales entre les deux pays ne seraient pas sujets à être saisis; 2. le 8 octobre dernier, une déclaration fut faite en ce sens par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, mais cette déclaration ne paraissait pas s'appliquer aux saisies possibles en vertu du paragraphe 18 de l'annexe II, Ville partie du traité. En outre, l'immunité n'était accordée qu'aux biens se trouvant en Grande-Bretagne et par suite ne couvrait pas les marchandises allemandes se trouvant dans des navires britanniques; 3. les Allemands paraissaient s'abstenir d'une façon méthodique de placer des capitaux en Angleterre et de faire transporter des marchandises par les navires anglais, et la Hollande en particulier tirait un profit considérable de cette situation.

C'est pour y mettre fin que le « Journal officiel du Board of Trade » publia le 21 octobre l'avis que l'on connaît. Le sentiment général ici paraît être en faveur de la mesure prise. Comme la majorité des Anglais est persuadée que l'Allemagne n'est plus dangereuse, on est tenté d'envisager cette question sous un jour économique plutôt que diplomatique et politique.

L'ANGLETERRE AFFIRME SA LOYAUTE VIS-A-VIS DU TRAITE DE VERSAILLES

Londres, 28 octobre. — L'officieuse agence Reuter croit savoir que dans les milieux britanniques autorisés on n'estime pas que la renonciation de la Grande-Bretagne à certains droits conférés par le traité de Versailles soit incompatible avec son attitude loyale vis-à-vis du traité. La renonciation à tel droit individuel, dit-on, n'implique en aucune façon une révision ou une modification du traité et ne diminue pas non plus les moyens de contraindre l'Allemagne à remplir ses engagements. Le seul effet sera de libérer le commerce international de certaines restrictions.

L'OPINION ALLEMANDE SATISFAITE DE L'ANGLETERRE

Berlin, 29 octobre. — L'avis de renonciation à la confiscation des biens allemands en cas de non-exécution du traité, ajouté à la nouvelle d'un accommodement dans la question des moteurs Diesel, a produit dans l'opinion allemande une impression extrêmement favorable à l'Angleterre, ce qui se traduit dans la presse non par un éloge déplacé de la politique londonienne, mais par une recrudescence de récriminations contre la France. Les journaux allemands ont toujours évité, dans la question des moteurs Diesel, de dire qu'il s'agissait là d'une exigence de l'Angleterre. Ne pouvant cette fois l'attribuer à la France, ils ont incriminé l'Entente en général. D'autre part, la Bourse de Berlin a eu hier une de ses meilleures journées en enregistrant de fortes hausses sur toutes les valeurs.

LA SURPRISE A WASHINGTON

Washington, 29 octobre. — La renonciation par la Grande-Bretagne au droit de saisie des biens allemands dans le Royaume-Uni a causé d'autant plus de surprise dans les milieux officiels de Washington que, d'une façon générale, on avait compris que l'abandon de ce droit ne porterait que sur les biens allemands qui se trouvent en surplus de ceux nécessaires à la liquidation des dettes allemandes.

UN MONUMENT A JANSSEN

Photo Meurisse

Dimanche prochain, un monument à JANSSEN sera inauguré à l'observatoire de Meudon, qui fut fondé par lui. — A gauche, **le monument**. A droite, **l'observatoire**.

REVUE DE LA PRESSE

Le service militaire

Ne nous emballons pas; raisonnons et soyons patients, conseille Gustave Hervé (la **Victoire**) à propos du service militaire :

« Le gouvernement et l'état-major, également partisans des dix-huit mois, demandent seulement à la nation de leur donner le temps de se retourner pour abaisser le service de deux ans à dix-huit mois, pour recruter des engagés volontaires, pour regrouper les corps expéditionnaires. Mais dès que le chiffre de la dette allemande aura été fixé, dès que la Russie aura été par nous rétablie dans sa force et sa dignité de grande puissance amie et alliée, notre état-major et notre gouvernement réduiront notre temps de service et nos effectifs sans se faire prier.

» On ne nous demande qu'un peu de patience.

» Les bleus de la classe 20, qui vont faire au maximum deux ans, se consoleront en pensant que leurs aînés ont fait sept, huit et neuf ans de service, dont plus de quatre ans de campagne de guerre. Et quelle atroce campagne !

» Quant aux autres, aux anciens qui ont fait campagne comme simples soldats, comme sous-officiers, comme officiers — ou comme embusqués, — on sait qu'ils sont compétents pour parler des choses militaires : mais ils voudront bien reconnaître que, quelles que soient leur expérience et leur autorité en la matière, Joffre Foch et Petain, qui assistaient au conseil de guerre avec leurs chefs d'état-major Buat et Weygand, sont peut-être aussi qualifiés qu'eux pour résoudre le grave problème de notre réorganisation militaire. »

Quel jeu joue donc Lloyd George?

Pertinax (**Echo de Paris**) fait observer que la décision du gouvernement Lloyd George dont nous avons à nous plaindre aujourd'hui, s'inscrit dans une longue série :

« Controverse au sujet de la Haute-Silésie. Discussion récente au conseil des ambassadeurs sur l'administration de la Rhénanie. Intention de M. Lloyd George révélée par M. Delacroix d'assister aux séances de l'assemblée de la Ligue des nations. Hier encore, détestable discours de M. Balfour souhaitant l'entrée prochaine de l'Allemagne dans la Société wilsonienne et attestant la divergence des vues de Londres et de Paris sur l'attitude à observer à Genève. Chaque jour apporte sa brique. L'action soutenue qui est indispensable à l'exécution du traité n'est guère conciliable avec tant de heurts et de soubresauts. Pour savoir où nous en sommes, il importe de traiter au plus tôt le problème des sanctions, quitte à laisser de côté cette négociation purement formelle où nous sommes perdus sans utilité réelle depuis le 5 octobre. Alors notre politique nationale sera en mesure de se définir. »

Répondant à la Chambre des communes à une question qui lui était posée, M. Lloyd George a déclaré que la Grande-Bretagne « n'avait pas promis de secourir la Belgique au cas où celle-ci serait de nouveau attaquée par l'Allemagne ».

Déclaration stupéfiante, estime M. d'Aral, du **Gaulois** :

« A l'issue de ses récentes entrevues avec M. Lloyd George, M. Delacroix, le président du conseil belge, n'a pas hésité à déclarer sa satisfaction des résultats obtenus. Il est donc difficile d'admettre qu'il n'ait pas rapporté de son séjour à Londres des assurances pour l'avenir. Les pourparlers engagés à cette époque auraient-ils échoué par la suite ? M. Lloyd George a-t-il simplement voulu jouer sur les mots, ainsi qu'il se plaît à le faire quand il désire se dérober à une réponse précise ? Des éclaircissements s'imposent. Mais en attendant on est malheureusement obligé de constater que l'on fait de plus en plus le jeu de l'Allemagne en encourageant ses espérances et ses intrigues. »

Nos chemins de fer

L'opinion est unanime : nos chemins de fer ne peuvent continuer à vivre sous le régime actuel. Le gouvernement a présenté un projet. Les commisions en ont délibéré. Il faut se prononcer.

« Le rapport de la commission des travaux publics, les « avis » des commissions des finances et du travail sont prêts; il est essentiel de ne pas perdre de temps avant la délibération en séance, dit dans le **Journal** M. Henri Lorin, député, vice-président de la commission des travaux publics. Si le nouveau régime n'est pas voté avant le 1er janvier prochain, le budget de l'Etat supportera en 1921, du chef des déficits des réseaux garantis et de celui de l'Etat, une dépense supérieure à 1 milliard; cette charge n'existera pas sous le régime projeté, puisque l'exploitation des réseaux s'y présente en équilibre des dépenses et des recettes. De plus, la loi de 1920 majorant les tarifs, celle de 1914 qui a autorisé le Nord et le P.-L.-M. à emprunter pour couvrir leurs insuffisances d'exploitation, expirent le 31 décembre 1920. De toutes les manières le Parlement devra discuter sur les chemins de fer avant la fin de l'année. La raison commande qu'il préfère une solution définitive et complète à de nouveaux expédients. »

Une invention précieuse

Tous les pilotes d'avions ou de dirigeables savent quelles difficultés — et quels périls mortels en résultent parfois — il y a par certains vents à suivre sa route. M. Frantz Reichel signale à cet égard — dans l'**Avenir** — la précieuse invention d'un spécialiste dans l'invention et la construction des appareils de précision, le lieutenant de vaisseau Yves Le Prieur, pilote d'avion et de dirigeable, qui, après des mois de patients efforts, est parvenu à donner une solution parfaite au problème. Ce problème et la solution qu'il lui a apportée ont fait l'objet d'une communication à l'Académie des sciences :

« La difficulté, écrit Frantz Reichel, était d'imaginer l'appareil permettant au pilote de déterminer exactement la force et la direction du vent afin de donner à l'avion le cap à suivre pour voler sans erreur sur le but choisi. Le lieutenant de vaisseau a triomphé de façon parfaite de la difficulté par le « dérivographe » qui permet au navigateur aérien d'inscrire sur une feuille de papier par un pointillé ou par des traits les positions relatives d'un point visé au sol par rapport à l'avion. La direction du pointillé ou des traits donne la dérive cherchée. Un autre appareil accouplé au premier, le « correcteur de route », qui comporte un disque denté mobile autour de son axe et portant les graduations de la boussole, donne le moyen de calculer la dérivation.

» Le 23 août dernier, un essai officiel du dérivographe et du correcteur de route du lieutenant de vaisseau Le Prieur a été effectué avec le plus complet succès sur le parcours Villacoublay-Melun et retour en avion. En cours de vol, les vents par le travers de 35 à 45 kilomètres ont été enregistrés à bord de l'avion, qui fut rigoureusement maintenu cependant dans la direction Melun-Villacoublay. Cet essai a été suivi d'un autre, à bord du dirigeable « A-T-19 », qui, le 20 octobre, quittait Saint-Cyr pour rallier son nouveau port d'attache d'Aubagne, soit un parcours de 650 kilomètres.

» Il s'agissait de vérifier si réellement le correcteur se montrerait capable de maintenir le dirigeable sur la droite, plus court chemin entre ces deux points. Cet essai a été des plus concluants puisque, aussi bien de nuit que de jours, la dérive a toujours été tracée facilement et d'une façon très précise.

» Désormais, grâce au nouvel appareil, les aviateurs et les aéronautes prendront rapidement dans leurs boussoles toute la confiance qu'elles méritent. »

LES OBSÈQUES du lord-maire de Cork ont eu lieu à Londres sans incidents

Londres, 28 octobre. — On évalue à environ 20,000 le nombre des personnes qui ont défilé dans la matinée devant le cercueil du lord-maire, déposé devant le maître-autel de la cathédrale de Saint-Georges. Le catafalque disparaissait sous les couronnes. Une fleure avant la messe de requiem, la nef et les ailes de la cathédrale étaient envahies; les marches donnant accès dans l'église étaient occupées par une foule empressée. Devant l'affluence toujours plus grande, la police dut faire fermer les barrières de la cathédrale.

La cérémonie venait de commencer, lorsque cinq jeunes Irlandais, portant d'épais manteaux, pénétrèrent dans la cathédrale, avancèrent près du cercueil, et, rejetant leurs manteaux, apparurent revêtus de l'uniforme vert de l'armée républicaine irlandaise. Quatre parmi ces hommes, à un signal donné par un cinquième, un officier, prirent position autour du cercueil et restèrent ainsi au « garde à vous », impassibles, pendant toute la cérémonie. L'émotion fut intense lorsque trois femmes vinrent prendre place devant le catafalque. On crut reconnaître Mme Swiney, accompagnée de ses sœurs. Mais Mme Swiney n'était pas là. L'enquête de la veille avait brisé ses dernières forces et elle dut s'aliter. Il ne lui sera pas possible d'accompagner le corps de son mari en Irlande.

Peu après sont arrivés les députés travaillistes et nationalistes : Arthur Henderson, Thomas, Adamson, Clyne, O'Connor, Mac Weagh; les membres des cinq boroughs de Londres, l'un d'eux habillé de rouge; puis les membres de la corporation de Cork représentant l'armée irlandaise.

Après que les orgues eurent exécuté la « Marche funèbre » de Saül et le « Largo » de Haendel, l'évêque Coter célébra la messe avec tout l'éclat des grandes cérémonies. L'archevêque Mannix, l'évêque Amigo avaient pris place dans le chœur.

La cérémonie s'est terminée par la « Marche funèbre » de Chopin, pendant que le cercueil quittait la cathédrale. Le cortège qui s'est formé a parcouru les rues de Londres jusqu'à la gare de Buston. Un premier groupe de neuf Irlandais, coiffés du chapeau national, les bords rabattus, ouvrait la marche. Ensuite venaient une demi-douzaine de cornemuses ornées de rubans aux couleurs irlandaises qui faisaient entendre des airs funèbres. Un cortège très nombreux précédait le corbillard, traîné par quatre chevaux noirs; le char, drapé de blanc, jaune et vert, disparaissait sous les couronnes et les fleurs. Sur le cercueil on avait déposé le chapeau habituel du lord-maire. Un second char était chargé de couronnes. La famille suivait le convoi dans plusieurs voitures. Ensuite venaient les membres des corporations, plusieurs délégations de nombreux Irlandais et Irlandaises portant leurs insignes. Ce cortège, qui tenait une longueur d'environ 1,500 mètres, passait recueilli, et on remarquait sur tous les visages des marques de tristesse, mais aussi l'expression d'une inébranlable détermination. Le cortège a poursuivi sa marche dans les rues de Londres entre une double haie de curieux. La police était nombreuse, mais discrète.

Le gouvernement interdit le débarquement du corps à Dublin

Londres, 29 octobre. — Le gouvernement a décidé que le corps du lord-maire de Cork ne peut-être débarqué à Dublin en raison des manifestations politiques qui risqueraient de se produire et qui pourraient faire d'innocentes victimes. Toutefois, le gouvernement britannique a mis à la disposition des parents et des amis du défunt un vapeur spécial qui transportera la dépouille mortelle directement à Cork. Il n'autorisera pas que le débarquement se fasse dans un autre port.

La famille refuse les arrangements du gouvernement

Londres, 29 octobre. — Au moment où la dépouille mortelle du lord-maire de Cork était transportée de Londres à Holyhead pour être placée à bord du vapeur spécial à destination de Cork, les parents, informés de la décision du gouvernement, ont refusé ses arrangements. Les autorités ont alors retiré l'autorisation d'embarquement pour les membres de la famille. Un certain nombre de gendarmes auxiliaires ont été placés à bord pour acompagner la dépouille mortelle, et le vapeur est parti sans la famille à destination de Cork. Les parents et les amis ont alors embarqué sur la malle à destination de Dublin.

Une séance importante au Reichstag allemand

Berlin, 28 octobre. — La séance du Reichstag a été marquée aujourd'hui par un important discours de Scheidemann, socialiste majoritaire. Celui-ci s'attaqua premièrement à la situation intérieure et exposa brièvement l'attitude de son parti envers le gouvernement et le parti populiste. En matière de politique étrangère, le parti socialiste majoritaire est partisan de la reprise des relations politiques et économiques avec la Russie, car il estime que l'étranger n'est pas à même de juger avec exactitude les choses russes. A cet endroit du discours, de nombreuses interruptions partent de divers points de l'Assemblée.

Passant à la question de Haute-Silésie, **Scheidemann applaudit à la décision d'accepter l'autonomie pour cette province.** Puis il se lança dans une attaque assez vive contre le ministre de la reichswehr et déclara, aux applaudissements de son parti, que ce dernier insistera pour que la loi sur la reichswehr soit conforme à ses exigences.

« L'ouvrier allemand, déclara Scheidemann, est le meilleur rempart de la République. » Il lance ensuite un appel aux ouvriers allemands, les conjurant de se grouper sous le drapeau socialiste.

Après Scheidemann, le ministre de la reichswehr prend immédiatement la parole pour répondre aux accusations du leader socialiste. Il se borne à revendiquer l'entière responsabilité de sa gestion et à couvrir son subordonné, le général von Seeckt, en appelant au témoignage de l'Entente, qui a rendu hommage à l'activité du général von Seeckt dans la question de la réduction des effectifs de la reichswehr.

On entend ensuite le commissaire pour le désarmement, le docteur Peters, qui fournit les chiffres suivants :

A l'heure actuelle ont été livrés 809 canons, 11,635 lance-mines, 1 million 735,000 fusils et 11 millions de cartouches.

M. Trimborn, du parti du Centre, monte ensuite à la tribune pour exprimer au cabinet la confiance de son parti, en réponse aux attaques portées contre le gouvernement à Cassel et à Halle. Il met l'Assemblée en garde contre une politique d'illusions envers l'étranger. Un rapprochement avec la France est impossible à cause de la haine des nationalistes français.

Puis l'orateur s'élève contre la banqueroute d'Etat, et voudrait connaître l'indemnité à payer par l'Allemagne. « Nous voulons exécuter le traité, dit-il, mais nous ne pouvons pas faire l'impossible. »

Le comte Westarp, au nom des nationalistes, proteste contre une diminution territoriale prussienne. En ce qui concerne le traité de Versailles, l'Allemagne ne peut faire autrement que de l'exécuter; mais elle se refuse à le considérer comme légal.

Le gouvernement allemand dément le passage de troupes allemandes en Lithuanie

Berlin, 29 octobre. — Dans une Note officielle, le ministre de la reichswehr dément que des membres de la reichswehr aient passé la frontière pour se joindre aux Lithuaniens.

La police munichoise assassinerait les révélateurs de dépôts d'armes

Berlin, 29 octobre. — Un député de la majorité et un député indépendant ont déposé à l'Assemblée bavaroise une interpellation sur les agissements de la police munichoise : l'assassinat des personnes soupçonnées de révéler à l'Entente les dépôts secrets d'armes de l'organisation Eischerich.

Ils auraient à leur disposition une automobile spéciale aménagée de façon à ce que leurs victimes ne puissent s'enfuir. L'une d'elles a pu échapper à moitié assommée et raconter ces faits à un député indépendant. Les deux interpellateurs ont les preuves écrites de ces meurtres. Aussi, la lecture de cette demande d'interpellation a-t-elle causé une grande émotion. L'Assemblée a décidé de la discuter immédiatement en séance de commission.

Nouvel incident entre Allemands et officiers français à Hambourg

Bâle, 29 octobre. — Selon une dépêche de Hambourg, un incident d'une certaine gravité se serait produit il y a quelques jours dans un théâtre à Hambourg, entre des officiers français et allemands. Une dispute qui s'était engagée entre eux prit bientôt le caractère d'une bataille. La police réussit avec beaucoup de peine à séparer les adversaires, auxquels s'était mêlée une foule nombreuse. Un officier de réserve allemand a été arrêté.

LES DRAPEAUX DU PREMIER EMPIRE vont remplacer ceux de 1870 brûlés

Berlin, 29 octobre. — Le gouvernement allemand a décidé de restituer au gouvernement français des drapeaux qui avaient été pris aux armées du premier Empire, en remplacement de ceux de 1870, qui ont été brûlés après la signature du traité de Versailles.

LA CRISE ANGLAISE

La Fédération des mineurs a conclu un accord avec les propriétaires de mines

Cet accord sera soumis à un referendum

Londres, 28 octobre. — Les conditions de l'accord relatif à la grève des mineurs ont été arrêtées et acceptées. Elles seront soumises à un referendum des mineurs.

Ce referendum aura lieu le 2 novembre. Le travail reprendra probablement dans les charbonnages le 8 novembre.

Les grandes lignes de l'accord

Londres, 28 octobre. — Voici les grandes lignes du contrat intervenu entre l'Association patronale des propriétaires des mines et la Fédération des mineurs :

L'Association des propriétaires de charbonnages et la Fédération des mineurs s'engagent à coopérer et à faire tous leurs efforts pour augmenter les quantités de charbon extraites. Dans ce but, on constituera des commissions régionales et des commisions nationales. Les Associations élaboreront immédiatement un projet de règlement des salaires, en tenant compte des bénéfices. Ce projet devra être soumis au gouvernement avant le 31 mars. D'ici là, on constituera les salaires sur les bases suivantes : une augmentation ne dépassant pas deux shillings par tâche par chaque équipe. Cette augmentation se fera automatiquement à partir du 3 janvier prochain, en prenant en considération le rendement de l'extraction de cinq semaines finissant le 18 décembre. Cette augmentation dépend

LA VIE SPORTIVE

UN GRAND CHAMPION

Le vainqueur de Jean Bouin à Paris

Quelques minutes d'entretien avec Hannes Kolehmainen

Paris, 28 octobre. — Le plus grand champion d'athlétisme de ces dix dernières années, le fameux coureur finlandais Hannes Kolehmainen, vainqueur de Jean Bouin aux Olympiades de Stockholm, en 1912, premier du Marathon olympique couru cette année à Anvers, plusieurs fois recordman du monde, est arrivé cette après-midi à Paris pour tenter, sur la piste de Colombes, le record des 20 kilomètres.

Le champion finlandais, qui vient pour la première fois en France, se montre tout heureux de retrouver des figures de connaissance. Aussi se souvient-il de nos conversations du mois d'août, à Anvers, et nous accueille-t-il très aimablement lorsque nous lui demandons ses impressions :

« Mais elles sont excellentes, nous dit Kolehmainen. Le peu que j'ai pu voir dans Paris m'a ravi; mais ce n'est pas pour admirer votre capitale que je suis venu. Mon but, que je caresse depuis longtemps, c'est de battre un dès records du monde les plus enviés dans le pays de Jean Bouin... »

Et comme, à l'évocation de ce nom, Kolehmainen est resté rêveur, nous interrogeons :

« — Que pensez-vous de notre grand champion mort au champ d'honneur ?

» — Votre Bouin, dont je vénère le nom à l'égal de celui d'une divinité, fut un très grand athlète. Je l'ai battu, je ne sais comment, dans cet inoubliable 5,000 mètres de Stockholm, qu'il mena de bout en bout à un train féroce. Mais lui eût pu me battre le lendemain. Pauvre Bouin ! »

Et, après un silence, Kolehmainen ajoute :

« J'ai demandé tout à l'heure aux dirigeants de la réunion si sa tombe était à Paris, pour aller déposer une couronne et prier. On m'a répondu que le corps de Bouin était encore sur l'ancien front. Je le regrette. Mais voulez-vous être mon intermédiaire pour assurer la famille du grand champion de toute la vénération que je professe pour la mémoire de mon loyal adversaire de 1912 ?

» — Espérez-vous battre lundi le record du monde de 20 kilomètres ?

» — Dès mon arrivée, tout à l'heure, je me suis fait conduire à Colombes. J'ai essayé la piste, qui me paraît être une des plus vites du monde. Ah ! si nous en avions une semblable, en Finlande ! »

Et avec la meilleure grâce, Hannes Kolehmainen nous donne quelques détails intéressants sur sa vie, son entraînement, etc.

Âgé de trente ans, il est le second d'une lignée de six frères. L'aîné court toujours les Marathons; le troisième, Williams, est professionnel; le quatrième, Oswald, va débuter bientôt. Maçon de son métier, H. Kolehmainen contracta avec une Finlandaise, après les jeux de Stockholm, en 1912, un riche mariage, qui lui permit de vivre à New-York, où il est fixé, sans rien faire. H. Kolehmainen mène un train de vie très régulier; il est végétarien et d'une sobriété de vie exemplaire. Il n'a jamais bu ni d'alcool ni de vin de sa vie. Ses seules boissons sont l'eau minérale et le thé. Il n'a fumé qu'une seule fois dans son existence : cette année, après sa victoire dans le Marathon olympique d'Anvers, il alluma une cigarette égyptienne, qu'il ne put d'ailleurs terminer.

Gaston BENAC.

A nos Lecteurs

Nous rappelons à nos lecteurs que tous les lundis matin la « Petite Gironde » publie les renseignements les plus complets sur le Dimanche Sportif.

L'abondance des matières nous oblige à restreindre notre intéressante rubrique sportive dans nos éditions de lundi après-midi.

Nous rappelons également que le Film sportif de notre collaborateur Bénac paraît dans l'édition de quatre heures de lundi, et Au-dessus de la mêlée, de notre collaborateur Hoursiangou, dans l'édition de quatre heures de mardi.

Le dimanche sportif

A BORDEAUX. — **Stade Bordelais U. C. contre Bouscat-Stade, au Bouscat.**

Pour son troisième match, le Stade Bordelais se heurtera à une équipe de premier plan. Les Boucalais ont été toujours l'équipe dangereuse de la Côte-Basque, tant par son ossature que par la ligne d'avants que par la souplesse, le souffle et l'adresse de ses lignes arrières. Elle a battu le C. A. Béglais par 16 à 6 et l'A. S. du Midi par 6 à 0.

Le Stade Bordelais devra donc lui opposer un « quinze » trié sur le volet. Malgré de nombreuses indisponibilités, résultant d'« amochages », le Club doyen se fera représenter par une très forte équipe. Le match sera disputé, mais en fin de compte, le S. B. U. C. devrait l'emporter par un faible écart de points.

Avant le coup d'envoi, il sera procédé à l'inauguration du monument élevé sur le terrain à la mémoire des athlètes du Club morts au champ d'honneur.

— **Bordeaux-Etudiants-Club contre C. A. Briviste, au Stadium.**

Pour leur première partie, les Etudiants ont produit bonne impression, dimanche, contre la Section Burdigalienne.

Les Brivistes possèdent une équipe très allante, mais manquant de cohésion. Elle n'est fait battre copieusement par Albi. Aussi, malgré son entraînement plus avancé, notre pronostic va-t-il aux Etudiants par deux essais et deux transformations.

— **A. S. du Midi contre Stade Hendayais, à Saint-Maude.**

Les Chemihots sont particulièrement agressifs cette année. Cela provient du parcours de rapprochement des Basques et Pyrénéens. Les Hendayais ont toutes les caractéristiques des équipes de la Côte-Basque. Mais il me semble difficile qu'ils puissent battre l'A. S. du Midi sur son terrain.

A PARIS. — **Stade Français contre Aviron Bayonnais.**

Après l'expérience Pau-Stade Français, ce match-ci sera, d'une précieuse indication. L'équipe parisienne possède une excellente ligne d'avants, la meilleure de Paris, paraît-il.

Il y aura donc une belle bataille d'avants, car ceux de Bayonne ne sont pas du tout négligeables.

Si nous nous basons sur la ligne fournie par les matches de Bayonne et Pau-Stade français, il nous faut conclure à l'Aviron très nette de l'Aviron bayonnais, malgré la fatigue du déplacement.

A NANTES. — **S. A. bordelais contre Stade nantais.**

— Au match aller, Nantes triompha de justesse. Il semble que ces deux équipes soient très près l'une de l'autre. Aussi, Nantes jouant chez lui, doit-il fournir le vainqueur, mais un vainqueur de justesse !

A PARIS. — **Olympique de Paris contre Section paloise.** — L'Olympique est sûrement de la classe du Stade français. Or, celui-ci a vaincu péniblement l'équipe mixte de Pau, à Paris. Il n'y a donc aucun mérite à faire de la Section paloise le favori de ce match.

L'équipe qui part ce soir pour Pau sera la suivante : Arrière, Ainoz; trois-quarts, Grosbois, Azenor (cap.), Franquenelle, Balansac Jacquet; demis, Anavoinard, D. Barochez; avants, Chauveau, Desvouges, M. Allemant, Gaillard, Desplan, Rumeau, Huinet; remplaçants, Hugerot, Moure, Leblond, Cloche, Ainoz.

Cinq dirigeants du club, dont le président, M. Franpois, accompagnent l'équipe.

A SAINT-GAUDENS. — **Stadoceste tarbais contre Stade saint-gaudinois.** — C'est la revanche du match aller où Tarbes gagna de 3 à 0. Si Saint-Gaudens avait pu aligner sa grande équipe, notre incertitude eût été grande. Mais il y aura encore de nombreux indisponibles dans l'équipe.

D'autre part, le Stadoceste se présente avec le prestige de l'équipe invaincue et dont la dernière victime est le Stade toulousain. Une fois de plus, Tarbe triomphera grâce à ses avants qui tiendront la ligne en respect et grâce aussi à l'intervention de ses lignes arrières qui se chargeront du reste.

A TOULOUSE. — **U. S. dacquoise contre Stade toulousain.** — Les Dacquois se heurteront à une ligne d'avants très puissante. Il y a tout lieu de croire que, opposant à leur supériorité en mêlée, compensée par leur supériorité en touche. Si les lignes arrières du champion de France sont aussi en forme qu'elles le furent le dimanche, sa victoire ne serait pas douteuse. Mais le pourront-elles ?

La comparaison des résultats Tarbes-Dax et Tarbes-Toulouse semble indiquer égalité de valeur entre Dax et Toulouse. Par conséquent, le Stade toulousain jouant chez lui l'emporte de très peu.

— **T. O. E. C. contre C. A. Béglais.** — Le T. O. E. C. vainqueur de Narbonne et de Lourdes, et recevant sur son terrain, a toutes chances de vaincre les Béglais.

A BIARRITZ. — **Biarritz-Olympique contre Section burdigalienne.** — Ici, le doute n'est pas permis. A moins d'un de ces coups de théâtre dont le football fournille, Biarritz doit fournir le vainqueur de cette rencontre, non sans trouver une vigoureuse résistance chez les hommes de Lahitte.

A AUCH. — **F. C. lourdais contre F. C. auscitain.** — Favori : Lourdes.

A LIBOURNE. — **Stade poitevin contre U. A. libournaise.** — Poitiers possède à son actif un match nul avec le C. A. périgourdin. Mais Libourne a fait lui aussi match nul avec Bergerac qui ne doit pas être loin du C. A. Périgueux. Notre préférence va donc à l'équipe qui reçoit.

A BAYONNE. — **A. S. bayonnaise contre F. C. cloronais.** — Le champion de France de deuxième série, vainqueur du C. A. Béglais et du Stade toulousain, essai par le Stade toulousain, disposera assez facilement d'Oloron, que les Maulénonais vainquirent dimanche. Joli match à voir.

A SAINTES. — **S. A. rochefortais contre C. A. des Chemins de fer de l'Etat.** — La victoire ira aux Rochefortais qui se conduisirent brillamment devant le Stade bordelais.

A MARMANDE. — **Stade tonneinquais contre U. S. marmandaise.** — Favori : Marmande.

A NIORT. — **Stade niortais contre A. S. de la Seine.** — Favori : Paris.

A BLAYE. — **Stade blayais (1) contre S. C. d'Angoulême (2).**

A LA TESTE. — **U. S. testerine (1) contre S. A. B. (2).**

A PODENSAC. — **U. S. podensacaise contre la Cardéranaise.**

A VILLENEUVE-SUR-LOT. — **Oiseaux de Cazeaux contre C. A. villeneuvois.**

LE BOUCAU. — **U. S. landaise (1) contre Boucau-Stade (2).**

A ORTHEZ. — **U. S. orthézienne (1) contre Section paloise (2).**

A ANGOULEME. — **S. C. d'Angoulême (1) contre Stade bordelais (R.).**

A CADILLAC. — **U. A. cadillacaise (1) contre Section burdigalienne (2).**

A SAINT-NAZAIRE. — **Stade rochelais (1) contre Stade saint-nazairien.**

A COGNAC. — **U. S. cognaçaise contre R. C. bordelais.**

A SAINTE-FOY. — **A. S. P. T. T. de Bordeaux contre Stade foyen.**

CHAMPIONNAT'S DU PERIGORD-AGENAIS

A PERIGUEUX. — **C. A. périgourdin contre C. O. périgourdin.** — Match très disputé. Toutefois, le C. A. périgourdin, plus aguerri, aura raison de son jeune rival.

A CASTELJALOUX. — **S. U. agenais contre Cadets de Gascogne.** — Casteljaloux a succombé de deux essais devant Périgueux et Agen, d'un essai devant Bergerac, mais après avoir eu le meilleur dans l'ensemble du jeu. Cette dernière considération nous fait incliner pour la victoire d'Agn.

A BERGERAC. — **U. S. Lavardac-Barbaste contre U. S. bergeracoise.** — Lavardac a battu Marmande, mais il devra s'incliner devant Bergerac.

CHAMPIONNAT DU LANGUEDOC

A BEZIERS. — **U. S. perpignanaise contre A. S. biterroise.** — Le grand match de la journée. Perpignan a écrasé Lézignan, et Béziers a battu facilement Carcassonne. Mais les avants catalans sont loin d'avoir donné satisfaction, alors que ceux de Béziers constituent le point fort, très fort de l'équipe.

A notre avis, c'est sur la tenue des avants que se jouera l'opérette, et malgré ses lignes arrières de premier ordre, Perpignan court le risque de perdre la bataille. C'est donc de Béziers que nous faisons notre favori.

A NARBONNE. — **A. S. carcassonnaise contre R. C. narbonnais.** — Il faut s'attendre à une partie épique. Les deux équipes doivent être sensiblement de valeur égale. Narbonne bénéficiant du terrain et du public, triomphera péniblement.

H. H.

FOOTBALL RUGBY

Bordeaux Etudiants-Club contre C. A. Briviste

Ce match aura lieu au Stadium. Les Etudiants, quoique handicapés par la rentrée tardive des Facultés, qui n'a lieu que le 8 novembre, ont déjà mis tout en œuvre pour avoir une équipe digne de celles d'avant guerre.

Composée en majorité de jeunes éléments encadrés de vieux joueurs, elle sera sous peu, lorsqu'elle aura acquis l'homogénéité nécessaire, un des plus sérieux prétendants au titre de champion de la Côte d'Argent.

Le C. A. Briviste, qui en sera à sa quatrième rencontre, est un adversaire entraîné, bien en souffle, qui donnera du fil à retordre à nos universitaires; cette partie sera pour ces derniers un excellent entraînement avant la première rencontre de championnat contre le Stade Bordelais, le 7 novembre.

CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS. — Dimanche prochain, à Musard, les équipes 2 et 4 du C. A. B. rencontreront, en match amical, les équipes correspondantes du Bordeaux-Etudiants-Club.

SECTION BURDIGALIENNE

Dimanche 31, l'équipe première se rendra à Biarritz contre l'équipe du Biarritz-Olympique. Rendez-vous des équipiers à 6 h. 50 du matin, gare Saint-Jean. L'équipe deuxième se déplacera à Cadillac pour y rencontrer l'équipe première de l'U. A. C. Rendez-vous gare Saint-Jean, à 7 heures du matin. Les équipes 3 et 4 joueront au Grand-Louis contre les équipes 3 du C. A. Béglais et 3 de l'A. S. P. T. T. Tous les joueurs de rugby ne faisant pas les déplacements de Biarritz et de Cadillac devront se trouver au Grand-Louis à 14 heures précises.

N. B. — Au cours du match B. E. C.-S. B. dimanche dernier, une paire de gants noirs en peau a été trouvée dans les tribunes du Grand-Louis. Les réclamer tous les jours, de midi à 2 heures, 43, rue Brizard.

BORDEAUX. — **18e E. T. E. M. bat équipe mixte du 58e et du 14e d'artillerie par 27 points (7 essais, 3 buts) à 6 (2 essais).**

L'équipe du 18e train mena la danse avec une rapidité et un ensemble déconcertant, grâce à son souffle et à sa cohésion. Cette équipe possède de belles lignes arrières profitant des moindres fautes de l'adversaire et enlevées magistralement par un demi d'ouverture impeccable; les avants, un peu faibles dans les touches et en poids, excellent dans les mêlées et surtout dans les dribblings.

L'équipe de l'artillerie, plus lourde, lente à se déplacer, a fourni une jolie partie, marquant ses deux essais par de belles échappées individuelles et opposant une résistance acharnée à son adversaire.

FOOTBALL ASSOCIATION

BASTIDIENS CONTRE ROCHELAIS

Pour parfaire leur forme en vue des compétitions officielles, les Bastidiens ont fait appel pour dimanche à l'excellent onze de l'Etoile Sportive rochelaise.

Les Rochelais (champion des Charentes 1919-20), dont on dit le plus grand bien, nous permettront d'établir un parallèle entre les Sociétés bordelaises et charentaises.

Vu leur récent succès sur les Baciatos et les Vgamistes, le pronostic est en faveur des Bastidiens.

Coup d'envoi à 15 heures, au Stadium de la Bastidienne, 293, avenue Thiers, et rue Galin (1re barrière).

C. A. MOULINS-D'ARS CONTRE BONS-GARS

Dimanche prochain se jouera sur l'excellent gazon des Bons-Gars, un match interfédéral des plus intéressants qui opposera la vieille Société bordelaise des patronages à l'excellente équipe du Club Athlétique du Moulins-d'Ars, champion de la Coupe de la commission (1919 et 1920). Coup d'envoi à 14 h. 30.

Demande de match

C. A. MOULINS-D'ARS. — Pour son équipe première les 7 et 21 novembre. Ecrire à M. Lions, secrétaire général, 52, place des Capucins, à Bordeaux.

BORDEAUX. — **18e train bat 14e régiment d'artillerie par 5 buts à 1.**

Le 18e train prit une revanche éclatante. Cette partie, qui méritait en présence deux bonnes équipes bien entraînées et de réelle valeur, fut menée très rapidement.

BOXE

AUTOUR DU MATCH CARPENTIER-DEMPSEY

New-York, 29 octobre. — L'accord étant fait entre les managers des deux boxeurs et les organisateurs, on croyait que le contrat allait être signé hier. A la dernière minute, Kearns, le manager de Dempsey, refusa de signer en raison de l'offre nouvelle de l'impresario O'Rourke, qui offrit 600,000 dollars, environ 9 millions de francs.

Néanmoins, le contrat ne tardera pas à être signé. Il se confirme que le rencontre aurait lieu à La Havane, à la suite d'offres très avantageuses du gouvernement de Cuba.

Les règlements locaux permettent un match au finish, mais on estime dans les milieux compétents que le combat ne saurait durer au delà du 8e ou du 9e round.

ESCRIME

ASSAUT INTERSALLES

Jeudi dernier, la salle Lurbe donnait sa séance officielle de réouverture, sous la présidence du général de Pouydraguin, commandant le 18e corps, qui avait bien voulu se rendre à l'invitation de la salle, formulée par M. Ernest Lavertujon, son président.

De nombreuses salles de Bordeaux étaient représentées : la salle Duverdier, qui réunissait autour du maître MM. le docteur Bajac, Mazan et Brunet; le Cercle de l'escrime, avec MM. Rei, F. Donier et Beauchâteau, le commandant Picon, le maître Lorient et M. Tabarié, les maîtres Testas (44e), Fourcade (18e train), Barthe (58e artillerie). Tous ces tireurs firent les plus jolis assauts contre MM. René Magne, L. Bégian, G. Gounouilhou, Robert Lafond, D. Piebel, R. Weysset, J. Samazeuilh, P. Giovetti, membres de la salle Lurbe.

Le général de Pouydraguin présidait, entouré de MM. Lavertujon, président de la salle Lurbe; Thounens, président de l'Epée de Gascogne; Mauvigné, président du Cercle de l'escrime; Dugenet, maître du Cercle de l'escrime; Marcel Giraud, Donat, Assemé, du lieutenant-colonel Langlade et du capitaine Becker.

Après les assauts, les tireurs furent conviés à boire une coupe de champagne. Le président de la salle Lurbe, après avoir remercié le général de la complaisance qu'il a mis à se rendre à l'invitation des membres de la salle Lurbe, souligne le sens de cette manifestation et combien elle est réconfortante, et qui indique l'intimité si grande et si utile qui existe entre tous les escrimeurs bordelais.

M. Lavertujon lève son verre à la santé du général commandant le 18e corps et au développement toujours plus grand de l'escrime, sport bien français.

Le général répond au président avec une simplicité charmante.

Il sait mieux que personne l'utilité des sports en général et de l'escrime en particulier — il en fait chaque jour, — qui est une école d'obéissance et de sang-froid.

Il ne manquera jamais de s'intéresser au mouvement sportif et remercie la salle Lurbe de l'avoir prié d'assister à sa séance d'ouverture.

Il lève son verre à la santé de tous les escrimeurs bordelais, à la salle Lurbe et à son sympathique président.

JEU DE BOULES

VILLAGE-EN-BOIS. — Les sociétaires sont informés que l'Union Sportive bouliste organise le 31 courant un grand concours intersociétés, 363, rue d'Arès, à 8 h. 30 précises.

Le présent avis, tenant lieu de convocation, les quadrettes participant à ce concours seront formées le samedi 30, à 20 heures, au siège de la Société.

PETITES NOUVELLES

L'excellent boxeur marseillais Poutet, qui vient de triompher de Grassi, lance un défi aux fameux combattants britanniques : Mike Houcyman, Dancy Morgan et Francis Rossi.

Le champion de Belgique de boxe Tyncke, lance un défi pour le titre de champion d'Europe au Français Balzac, déjà défié par Tom Gurner pour le même titre.

— Philippe Thys étant souffrant, sera remplacé, dimanche, dans la course derrière tandems, par Marcel Dupuy.

— L'Aviron bayonnais déplacera dimanche, à Paris, pour jouer contre le Stade français l'équipe suivante : arrière, Danbre; trois-quarts : Lombard, Etchepare, Behoteguy, Lafond; demis : Serrate, Billac; avants : Lasserre (cap.), Saint-Pé, Laurent, Andia, Larouy, Vignat, Lahlo, Pecol, Hiriart, Blacquier, Dimercq, Marcel Forgues.

Au Stade français, Roederer passe à l'ouverture; Dupouy rentre comme centre; Garnier remplace Mézière; Touché, à l'arrière.

Le vieux champion cycliste Seigneur, retiré depuis six ans de la piste, va effectuer dimanche sa rentrée au Vélodrome d'Hiver.

Les deux Fédérations de sports féminins, celle créée depuis peu et dont le président est Mme Millial, et celle en création au sein de l'U. S. F. S. A., vont fusionner prochainement.

Dimanche prochain, l'équipe première de rugby de l'Aviron bayonnais matchera le Stade français au Parc-des-Princes.

La commission des Cinq Nations aura lieu le 2 avril en Ecosse; la France y prendra part, naturellement.

Au ring de Paris, Visiez a battu nettement Porcher en 10 round.

Le champion du monde de boxe Jack Dempsey, matchera Bill Brennan, le 26 novembre, à Madison-Square, à New-York.

Le boxeur français Marcel Denis a fait match nul à Buffalo (Etats-Unis) avec le champion local Jess Morey. Denis domina au début, mais eut du mal à terminer convenablement les 10 rounds.

Les six jours cyclistes organisés sur la nouvelle piste de New-York commenceront mi-novembre. Les équipes européennes suivantes y prendront part : Girardengo-Oliveri, Spiessens-Buysse, Dupuy-Godivier, Brocco-Deruyter.

Le bureau de la Fédération de rugby se montre partisan d'accepter l'invitation de la Nouvelle-Zélande qui demande l'envoi d'une équipe française l'été prochain. Le département aux antipodes durerait quatre mois; tous les frais seraient couverts par la Nouvelle-Zélande.

Le coureur à pied Guillemot ne participera pas au prix Roosevelt, lundi.

Les deux anneaux, symbole de la valeur internationale, viennent d'être accordés aux joueurs de tennis : Mlle Lenglen, MM. Decugis, Laurens, Brugnon, Gobert, Albarran, Blanchy, Hirsch, Lawton, Samazeuil, Mme Vausard et Mlle Dagen.

HIPPISME

Courses à Auteuil

Résultats du jeudi 28 octobre.

PRIX DES MOULINEAUX (haies, à vendre), 5,000 fr., 3,100 mètres.

1. **Le-Sud** (Lagrand), ... G. 85 50 46 50
à M. Bottin-Bertin ..... P. 21 » 15 »
2. **SARTELLES** (Lassus), ... G. 33 » 16 50
à M. Marchand ..... P. 33 » 16 50
3. **Pélage** (Parfrement), à M. Baudin..... P. 16 50 10 »

PRIX PATRIARCHE (haies), 8,000 francs, 2,700 mètres.

1. **ECURIE MARCEL BOUSSAC** ..... G. 20 50 9 »
MIGNON (T. Williams) ..... P. 16 » 7 50
2. **MON-BEGUIN** (Parfrement), ... G. 22 50 16 »
à M. Boussac ..... P. 13 50 7 »
3. **Ravengar** (G. Mitchell), ... P. 12 » 6 50
à M. Veil-Picard ..... P. 13 50 7 »

PRIX VIRELAN (steeple), 12,000 francs, 3,100 mètres.

1. **CRAPINE** (Cazebieille), ... G. 13 50 7 »
au comte R. de Beauregard ..... P. 11 » 5 50
2. **ROSSATOR** (Bertran), ... P. 12 » 6 50
à M. Gueriain ..... P. 12 » 6 50
3. **Monkey-Winner** (G. Mitchell), à M. Elie Lauzier. —

PRIX LADY-KILLER (haies, handicap), 10,000 francs, 3,100 mètres.

1. **MINISTERIAL** (F. Williams) ..... G. 49 » 19 50
à M. Henry Remy ..... P. 16 » 6 50
2. **Sermon** (Bertaux), à M. Jean Cerf. P. 16 50 6 50

PRIX AGENDA (steeple), 8,000 francs, 3,500 mètres.

1. **Giron** (L. Barrère) ..... G. 160 » 56 »
au comte Ch. de Lesseps ..... P. 21 » 9 »
2. **Hélène-de-Troie** (Parfrement), ... P. 21 » 9 »
à M. Boussac ..... P. 21 » 9 »
3. **OCCEBOURG** (R. Head), ... P. 12 » 6 »
à M. Gillou ..... P. 12 » 6 »

PRIX ANGERS (steeple, handicap), 10,000 francs, 3,500 mètres.

1. **Ultimatum** (W. Head), ... G. 72 50 50 50
à Mlle L. Guilmot ..... P. 52 » 17 »
2. **GONG** (L. Barrère), ... G. 72 50 16 50
à M. de Triqueville ..... P. 20 50 10 50
3. **ALBANAIS** (G. Mitchell), à M. de Cambacérès. —

Une heureuse nouvelle

Le décret concernant les poteaux de mine et l'essence de térébenthine est rapporté

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que le gouvernement vient de décider de surseoir à l'application du décret du 23 octobre, qui prohibait la sortie des essences de térébenthine et des poteaux de mine.

La mise en application du décret serait retardée jusqu'au 1er janvier prochain pour les poteaux de mine; jusqu'au 1er mars pour les essences de térébenthine. D'ici là, le gouvernement consulterait les Chambres de commerce intéressées sur l'application éventuelle d'un droit de sortie.

Ainsi est éclaircie la situation fâcheuse créée par une interprétation hâtive du décret du 23 octobre.

Ce n'est pas évidemment pour susciter de nouvelles difficultés à nos industries, nos commerçants, nos gemmeurs et nos forestiers, déjà si éprouvés par la crise de cet été, que le gouvernement avait pris le décret de samedi dernier. Des raisons d'intérêt national l'ont évidemment guidé. Il avait voulu, fort probablement, répondre à la politique économique de certains alliés qui nous font payer à l'exportation du charbon une prime absolument incompatible avec la solidarité qui sur tous les terrains devrait unir les anciens adversaires de l'Allemagne.

Pour extraire du charbon, il faut des galeries de mine, et on ne fait pas de galeries sans poteaux. Pour porter le charbon, il faut des navires, et on n'entretient pas les coques d'une flotte immense sans peinture c'est-à-dire sans essence de térébenthine.

A la politique de l'exportation libre, nous allons substituer une politique inspirée du même esprit que celle de nos alliés d'outre-Manche. Nous payons des droits à la sortie, sur la houille de Cardiff ou de Newcastle, les importateurs anglais connaîtront à leur tour la douceur de payer une prime à l'Etat français pour les poteaux et la térébenthine, qui leur sont indispensables. Tel apparaît avoir été le dessein du gouvernement en promulguant le décret du 23 octobre. La sortie des poteaux et de l'essence était bien prohibée, mais les dérogations étaient prévues sous réserve du paiement d'un droit de sortie de 20 %. On peut être assuré qu'elles auraient été nombreuses.

En reportant aux dates plus haut indiquées la mise en vigueur du décret, le gouvernement montre toute sa sollicitude pour les intérêts qui auraient pu être lésés par l'application immédiate des nouvelles dispositions, même avec les dérogations prévues. Tous lui en seront reconnaissants d'autant que la consultation promise des Chambres de commerce intéressées permettra de mettre la question au point et de statuer en pleine connaissance de cause sur les répercussions possibles du nouveau régime envisagé pour l'exportation de nos poteaux et de nos essences.

BORDEAUX

Pour les victimes du « Burdigala-II »

Deuxième liste de souscription

A. Ducos fils, Caudéran ..... F.	200
MM. de Luze, 88, quai des Chartrons	100
Jacques Frank	10
Union Civique, Paul Maurel, président	300
M. Baril, 8, place Saint-Projet	5
Les Membres du Patronage Gallia-Bastide	70
Ticane, aux orphelins du « Burdigala-II ».	10
Général Lacroizade	20
Henri Lorin, député	20
Paul Ricard, second maître mécanicien.	5
Le Groupe de la comptabilité des ateliers des Chemins de fer du Midi	106
L. Lescouzères et G. Mauret-Lafage	100
La Société de secours mutuels « les Anciens de la Gironde »	50
M. Manaud, adjoint au maire de Bordeaux	100
Total ..... F.	1,096
Liste précédente	1,025
Total à ce jour ..... F.	2,121

Légion d'honneur

M. Arnault, préfet de la Gironde, a remis jeudi soir, dans son cabinet, la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Teuly, commissaire spécial.

Au cours de cette cérémonie, à laquelle assistaient M. Chalmel, commissaire central, ainsi que tout le personnel de la police spéciale, M. le Préfet a évoqué la brillante carrière de M. Teuly, rappelant à ses collaborateurs l'étendue des services qu'il a rendus à la défense nationale, au cours de la guerre.

M. Arnault, en donnant l'accolade à M. Teuly, lui a adressé ses félicitations personnelles et lui a exprimé toute sa satisfaction de lui voir décerner par le gouvernement la juste récompense de ses mérites et de son dévouement au pays.

— Dans les récentes nominations au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de M. F.-R. Winnaert, capitaine d'infanterie à l'entrepôt spécial d'aviation. Cette nomination est accompagnée de la citation suivante : « Pilote admirable de courage et de sang-froid, a exécuté de nombreuses missions au cours desquelles son appareil fut souvent atteint par l'artillerie ennemie. Prenant à son compte les missions les plus dangereuses parmi celles confiées à son escadrille. S'est dépensé sans compter, luttant jusqu'à épuisement complet de ses forces. Une blessure. Trois citations. »

Ce vaillant capitaine-aviateur est le fils de M. Frédéric Winnaert, contrôleur principal des douanes à Bordeaux, décédé.

Médaille militaire

— La médaille militaire a été également conférée, à titre posthume, au militaire Philippe-Joseph Hourcade, soldat au 49e R. I., avec la citation suivante : « Excellent soldat, qui a donné un bel exemple de courage et de bravoure dans les premiers combats de la guerre. Tombé glorieusement à son poste, le 16 septembre 1914, à Craonnelle. Croix de guerre. »

— Le caporal Jean-Maurice Besse, mort pour la France, a aussi reçu la médaille militaire au titre posthume, avec la citation suivante : « Caporal énergique et dévoué. A fait preuve de décision et de sang-froid en prenant immédiatement le commandement de sa section, le chef étant blessé. Tué glorieusement en accomplissant son devoir le 1er mars 1915, au bois Trapèze (Mesnil-les-Hurlus), croix de guerre avec étoile d'argent. »

Il était le fils de M. Raymond Besse, ancien magistrat, décédé, et de Mme Raymond Besse, née Arlès.

Nécrologie

Lundi dernier, au milieu d'une assistance nombreuse, ont été célébrées à Bordeaux, au cimetière israélite, cours de l'Yser, les obsèques de M. Louis-Adrien Léon, décédé le 21 octobre courant, dans sa propriété de Bénac, près Bayonne, à l'âge de soixante-cinq ans.

M. Louis-Adrien Léon était une physionomie éminemment bordelaise. Ancien juge au Tribunal de commerce, président honoraire du Consistoire israélite, administrateur des hospices civils, partout, il laissera le souvenir d'un homme aux idées larges, au jugement droit et sûr, au cœur généreux toujours prêt à se dévouer pour faire le bien. Esprit cultivé, il a récemment publié dans la « Revue philomathique, sous le titre de « Une famille bordelaise pendant la Révolution », une notice historique des plus intéressantes.

La mort de M. Louis-Adrien Léon laissera d'unanimes regrets parmi ceux qui l'ont connu et qui ont été à même d'apprécier ses hautes qualités et ses sentiments de philanthropie. Il était le fils de M. Adrien Léon, député à l'Assemblée nationale en 1871, et le frère de M. le commandant C. Léon, qui, durant la guerre, fut major de la garnison à Bordeaux.

Nous associons nos douloureuses condoléances à celles qui, en cette circonstance, ont été adressées de toutes parts à Mme Louis-Adrien Léon et à sa famille.

Nous avons le douloureux regret d'apprendre le décès, à l'âge de 74 ans, de M. Gintrac-Jouasset, l'artiste peintre dont le souvenir est toujours vivant parmi nos concitoyens. Ses tableaux de genre, ses paysages, ses natures mortes, ses peintures décoratives, ses toiles reproduisant des sujets locaux eurent à Bordeaux un succès des plus mérités. Sa technique habile, ses coloris aussi vigoureux que chatoyants, affirmaient son savoir professionnel et son goût. Pendant longtemps, il fut membre du jury de notre Ecole municipale des beaux-arts.

M. Gintrac-Jouasset avait quitté, il y a quelques années, Bordeaux pour se fixer à Paris. Il revenait souvent dans notre ville où il savait retrouver de sincères amitiés sûres.

Nous prions Mme Gintrac-Jouasset et sa famille, d'agréer nos condoléances attristées.

La nouvelle, qui nous parvient jeudi soir, de la mort de M. Franc Malzac, nous cause également les plus sincères et les plus vifs regrets.

Artiste de talent, M. Franc Malzac s'était bien vite fait apprécier de notre Société bordelaise, par la sûreté de son crayon et le coloris délicat de son pinceau. Professeur de dessin à la Société Philomathique avant la guerre, il fut aussi un des fondateurs de la Société nationale de l'art à l'école.

Patriote ardent, il partit, dès le 2 août 1914, et resta sur le front comme capitaine jusqu'au dernier jour, faisant brillamment son devoir d'officier, très aimé de ses soldats et particulièrement estimé de ses chefs. Sa belle conduite lui avait mérité la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Après la guerre, il s'était retiré à la campagne, à Montguyon, où il s'occupait, avec beaucoup d'intelligence, de ses propriétés. C'est là qu'une longue et très douloureuse maladie vient de l'emporter.

Que sa famille et ses nombreux amis veulent trouver ici l'expression de nos condoléances émues.

Ses obsèques seront célébrées, samedi 30 octobre courant, à Montguyon (Charente-Inférieure).

Baccalauréat

Sont définitivement reçus :

1re PARTIE. SCIENCES-LANGUES VIVANTES

MM. Anglade, Caumont, Labadie, Montagnac, Sorcles.

LATIN-LANGUES

MM. Durand, Portes, Bourrus, Paringaux, Bouneau, Froin, Rousse, Pouey-Sanchou, Serequier, Treny; Mlles Dubedout, Dubreuil, Bourgeac, Marcon de Sandas, Bechet, Girard, Koutchak, Mougeot, Bigeon, Clauzet, Manau.

LATIN-SCIENCES

MM. Hargous, Larrieu, Montagnac, du Garreau de la Méchenie.

2e PARTIE. PHILOSOPHIE

MM. Jean Lassalle, Lalarnier, Vialard, Goudou, Laffitte, Houssat, Thieux, Aranari, Bonnahon, Dubreuil, Fris-Larrouy, Lamothe, Mendibourne, Combrade, Fagalde, Barthecoy, Ducoureau, Mlles Linard, Hericord, Merlet, Carbonnel.

2e PARTIE. MATHEMATIQUES

MM. Daron, Perier, Robert, Suberchicot, Coussé, Dugois, Mesnier, Bouda, Dorio, Dupaya, Vieles, Mlles Baqué, Hillon, Martortille, Baurens.

Pour les régions dévastées

GALA DE BIENFAISANCE A L'ALHAMBRA

Le comité franco-américain n'a pas fait en vain appel à nos concitoyens en faveur des régions dévastées. En venant jeudi soir en grand nombre au gala organisé à l'Alhambra, ils ont tenu à apporter leur concours à cette œuvre patriotique de bienfaisance et de solidarité.

Parmi l'élégante assistance qui emplissait le théâtre de la rue d'Alzon, paré pour cette soirée avec un art discret, nous avons remarqué la présence de MM. Arnault, préfet de la Gironde; le général de Pouydraguin, commandant le 18e corps; Philippart, maire de Bordeaux; Cumenge, premier président, et Maxwell, procureur général, ainsi que de diverses personnalités bordelaises.

Avec une sobre éloquence, M. Philippart exposa l'œuvre déjà accomplie par le comité franco-américain, œuvre dont des projections cinématographiques avaient déjà pu faire apprécier l'importance et l'utilité. Création d'ateliers, organisation de dispensaires et de visites à domicile, distribution de vêtements et de secours aux familles des régions dévastées, tels sont quelques-uns des moyens d'action du comité.

Mais l'œuvre à accomplir reste immense. Le comité franco-américain, qui est présidé avec un admirable dévouement par Miss Murray Dike, peut en effet dès maintenant adopter sept nouveaux villages du canton de Tailly.

C'est en faveur de ces villages que Mme François de Brémond d'Ars adresse un émouvant appel à la générosité de tous. Elle montre ces villages transformés par l'invasion allemande en un lamentable amas de ruines, et le dénuement de leurs habitants qui savent cependant supporter leurs épreuves avec une indomptable fermeté d'âme.

Tous ceux qui le peuvent auront à cœur de soutenir nos malheureux compatriotes. Dès jeudi soir, une quête très fructueuse a été faite parmi les spectateurs.

D'éminents artistes avaient bien voulu prêter leur concours à ce gala de charité.

La voix ample et bien timbrée de Mlle Jane Hatto, la grâce eurythmique de Mlles Piron et Mauvier, la virtuosité de Mme Cl

NOS CONTES INÉDITS

LA RIVALE

Ma chère Jacqueline,

Une phrase de ma dernière lettre paraît t'avoir si fort surprise, que je m'empresse de te donner les explications que tu me demandes. Quand tu m'as annoncé tes fiançailles avec M. de Braisne, j'ai tout de suite été contente pour toi... Jacqueline va se marier... Après avoir imaginé la délicieuse épouse que tu seras, blonde sous tes voiles blancs, j'ai songé aux qualités de cœur et d'esprit que tu possèdes et qui assureront à ton mari une compagne charmante; j'ai deviné la grande joie qui doit faire luire des paillettes d'or dans tes prunelles claires. Si tu avais été près de moi, je t'aurais embrassée comme une sœur. Au surplus, les renseignements que tu me donnais sur celui qui a su te plaire offraient encore plus de garanties qu'on n'en exige d'habitude d'un fiancé. Jeune, joli garçon, riche, intelligent, excellente famille de vieille noblesse provinciale... je remerciais la Destinée qui t'avait présenté M. de Braisne, en me disant : « Ils vont former à eux deux le couple le plus gentil du monde; tous les salons, cet hiver, se disputeront pour les avoir. »

Tes lettres suivantes furent pleines d'allégresse enthousiaste, et j'ai partagé sincèrement ta belle ivresse, ayant éprouvé avant toi cette griserie du premier amour si spontané, si confiant, si magnifique, et qui flamboie comme un sou neuf au soleil. Je n'avais jamais rencontré ton fiancé, mais déjà une irrésistible sympathie m'entraînait vers lui, tant je devinais ton émoi merveilleux. Je lui étais reconnaissante du bonheur qu'il t'apportait.

Là-dessus, tu m'annonces avec une fierté que je comprends très bien : « Et puis — j'avais oublié de te l'indiquer — tu sais que Paul de Braisne a été un héros de 1914 à 1918. Capitaine dans un bataillon de chasseurs à pied, trois fois blessé, décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre avec huit citations, il n'a cessé de se battre que parce que l'armistice est arrivé; sans quoi, ma parole, il serait encore au front ! Hein... qu'en penses-tu ? »

J'ai pensé—et je t'ai écrit : « C'est le seul nuage noir à l'horizon ». Sans y avoir réfléchi, avec une étourderie que je regrette aujourd'hui, je mettais le feu aux poudres. Ma phrase m'a valu tes gros reproches que je ne méritais pas; tu t'es étonnée de mon « antipatriotisme ». Encore un peu... et tu me traiterais d'anarchiste. Mon cas est beaucoup moins grave. J'ai simplement eu le tort d'employer une formule sans y joindre la confession qu'elle nécessitait et que je vais te faire. Suppose, ma chère Jacqueline, que nous nous promenions ensemble, comme jadis, dans les allées du parc de la Meilleraie. Ecoute-moi.

Tu connais André, mon mari. Tes visites chez nous ont été assez nombreuses, tu as passé tes vacances assez souvent à la maison pour que tu aies pu juger la bonté et la loyauté de son caractère; c'est une nature très droite, très scrupuleuse, et je peux dire que dès le lendemain de mon mariage avec celui que j'avais épousé par amour, j'ai été entourée par André d'une affection chaude et tendre qui nous a valu notre surnom : les Pigeons. Tu te rappelles ?... Toi-même, tu raillais gentiment les prévenances que nous avions l'un pour l'autre, ces mots aimables, ces gestes câlins, tous les mille riens qui prouvent qu'au fond de deux cœurs la même flamme brûle toujours avec la même force. Je crois fermement qu'il est impossible d'être plus heureuse que je l'ai été alors. Tout me rapprochait d'André; tout le rapprochait de moi. Nous avions des goûts identiques, des désirs pareils, une manière semblable de penser, de sentir, de juger les gens et les choses...

Nous avions mis en commun, pour les années à venir, nos projets, nos rêves, notre volonté d'un foyer uni, et notre bonheur vivait sur cette réserve qui me semblait inépuisable. Quand la guerre s'est déclarée, notre ménage ignorait la moindre querelle.

Tu te souviens du départ d'André, à la mobilisation, et de ma douleur affreuse. Je ne te parlerai pas des quatre années qu'a duré la tourmente; tu étais assez grande pour te rendre compte du calvaire qu'ont gravi les femmes honnêtes de France, dans l'angoisse continuelle des deuils qui les menaçaient. Les larmes, les nuits blanches, la cruauté des séparations sur des quais de gares, après chaque permission, tout ce cauchemar qui a hanté ta mère et tes sœurs, je ne le mentionne que pour mieux analyser mon état d'esprit.

Arraché à mon amour après deux ans de mariage, André accomplissait son devoir sur le front, et malgré mon chagrin, je n'aurais jamais essayé de l'en détourner. Blessé une première fois, il a rejoint son régiment en campagne; une seconde fois, aussi. Je t'avoue avoir espéré à ce moment-là qu'il accepterait l'un des postes qu'on lui offrait à l'arrière; je tenais tant à être sûre de la garder ! Il a refusé; comme ton fiancé, après avoir été l'un des soldats du début, il est resté jusqu'au bout l'un des officiers glorieux de la fin, et je me suis inclinée devant la noblesse de cette conscience, avec une fierté identique à celle que t'inspire M. de Braisne.

Lorsque je songeais avec quelque égoïsme aux années d'affection jeune que la guerre nous volait, je me consolais en me répétant :

« Au retour d'André, nous rouvrirons le livre de notre bonheur à l'endroit où nous l'avons fermé, sur la page dont la lecture fut brusquement interrompue, et de nouveau nous connaîtrons la joie de deux êtres qui se sont donnés l'un à l'autre. Quelle récolte splendide n'aurons-nous pas à moissonner dans nos cœurs ! »

Pourtant, parfois mon espoir s'attristait en réfléchissant à certaines modifications que j'avais constatées dans le caractère de mon mari. Sa gaîté n'était plus la même; sa voix avait plus de rudesse, son rire était nerveux, saccadé. Je notais l'indifférence avec laquelle il accueillait les histoires que je lui narrais; il feignait de s'y intéresser; au fond, il ne m'écoutait pas. Je sentais que sa pensée était ailleurs, là-bas, dans les tranchées, au milieu de ses hommes, de ses camarades. Avec inquiétude, j'observais l'enthousiasme qui l'animait quand il me racontait un exploit audacieux, une mort héroïque; il avait oublié les gestes câlins, les mots tendres qu'il me prodiguait jadis. Son amour ne m'appartenait plus entièrement; et, malgré ses efforts pour me prouver le contraire, je comprenais que j'avais une rivale qui avait su attirer André et qui me l'enlevait peu à peu.

Cette maîtresse, contre laquelle je ne pouvais pas lutter, — on se défend contre une autre femme, mais on ne se bat pas avec une entité, — je suis parvenue depuis à la découvrir. C'était « l'Idée » de la guerre. Ceux qui n'ont vu dans la mêlée que des cadavres, de la peur, de la lâcheté, ont mal vu, je le sais à présent, j'en suis sûre. Plus haut, ma chère Jacqueline, il y avait, grande et généreuse, l'Idée dont je te parle, et où se confondaient le besoin de justice, la conquête d'un idéal, l'orgueil de la gloire, le mépris de la mort, l'élan de la bravoure, la flamme immense qui a brûlé dans l'âme des vrais soldats. C'était tout cela dont j'étais jalouse lorsqu'André repartait, navré de me quitter et cependant joyeux, tu entends bien, joyeux...

Je ne lui ai jamais adressé de reproches; je n'ai même pas osé lui confier mon angoisse sentimentale. Je comptais, comme je te l'ai dit plus haut, que la paix me ramènerait mon mari tel qu'il était en juillet 1914, pendant nos vacances à Dinard, et qu'à mes côtés il finirait par oublier « l'autre ». Je croyais que je le retrouverais las de quatre ans de fièvre et de dangers, et qu'il me serait aisé de le reconquérir. Je m'étais trompée; je n'y ai pas encore réussi. Y réussirai-je un jour ? Surtout ne va pas t'imaginer qu'André m'aime moins ou que je suis malheureuse. J'ai la certitude qu'André m'aime avec tout son cœur, et je serais trop exigeante si je réclamais à la vie davantage de bonheur.

Ce que je veux te dire pour t'expliquer la formule qui t'a étonnée, c'est que mon mari n'est plus mon mari d'avant la guerre. Il a repris sa situation; ses affaires commerciales sont brillantes, il n'en a pas la joie qu'il aurait eue autrefois; je suis convaincue qu'il s'ennuie, et qu'il juge banale l'existence qu'il mène. Le théâtre le distrait peu; les romans lui paraissent puérils... Seule, l'action l'attire. Il est comme un oiseau, avide d'espace et de liberté, que l'on emprisonne dans une cage, les ailes coupées. Il pense à ma rivale... et si j'hésite à le lui demander, c'est que j'ai peur qu'il me réponde : « Oui. » Je retrouve dans ses yeux la même lueur lorsqu'il rencontre des camarades de son régiment, lorsqu'il croise des blessés, lorsqu'il évoque ses souvenirs de combat. A ces heures-là, il cherche à s'évader, il s'évade loin de moi... je ne peux pas le suivre, et j'aperçois « le seul nuage noir à l'horizon ». Je suis jalouse de l'Idée... et je t'affirme que mon cas n'est pas unique.

Voilà... J'ai achevé ma confession. Maintenant moque-toi de moi, blâme l'intransigeance exclusive de mon affection. En te parlant du « nuage noir », j'ai voulu te mettre en garde contre une toute petite déception éventuelle que tu ne soupçonnais point. Le rêve, vois-tu, ce serait que les héros de la guerre eussent dans leur ménage des âmes d'embusqués. Au risque de t'indigner, j'en souhaite une à M. de Braisne comme je le fais pour André...

Il ne te reste plus qu'à traiter de bolcheviste

Ta grande amie,

Jeanne D'ARNOL.

René GIRARDET.

BIBLIOGRAPHIE

LE PARLEMENT ET L'OPINION, directeur-fondateur Raoul Persil, député, publie un numéro spécial, consacré à M. Alexandre Millerand, président de la République.

Ce numéro contient des articles des plus intéressants sur le nouveau chef de l'Etat : l'homme politique, son caractère, sa personnalité, l'élection du 23 septembre, etc.

Prix du numéro spécial, 3 fr. 50.

L'ANGLETERRE AU FEU. Dépêches de sir Douglas Haig, mises en français par le commandant breveté Gemeau, avec préface de M. le maréchal Foch. — Volume grand in-8° de 474 pages avec 25 croquis dans le texte, 10 grandes cartes dans une pochette spéciale annexée au volume, 45 francs.

Les trois grands chefs militaires allemands ont cru devoir, pour leur défense et celle de leur pays devant l'Histoire, publier ceux-ci leurs « Souvenirs », celui-là « Ma Vie ».

Plus sobre, le maréchal Haig a seulement sollicité et obtenu du gouvernement de Sa Majesté britannique l'autorisation de publier les dépêches qu'il envoyait périodiquement à celui-ci.

Rien donc ne saurait mieux donner la représentation exacte des faits de cette guerre en ce qui concerne l'effort énorme tenté et soutenu par la nation amie et alliée.

On y voit l'action journalière de l'armée anglaise depuis les opérations locales, à Saint-Eloi, et le commencement de la guerre d'usure en 1916, jusqu'au repli allemand sur la ligne Hindenburg en 1917, avec la bataille d'Arras et les opérations de Cambrai.

C'est ensuite la grande offensive allemande de 1918, qui comprend la deuxième bataille de la Somme, la rupture à Saint-Quentin et la retraite au delà de la Somme.

C'est enfin la marche à la victoire, le dégagement d'Amiens, les batailles d'Avrincourt, d'Epehy, de Cambrai, de la Seille et de la Sambre, puis l'armistice. Et, pour résumer, la dépêche finale qui, avec ses aperçus généraux sur les causes et les enseignements de la guerre, donne une appréciation sur les différentes armes et services.

On suit, à travers ces dépêches, les efforts faits par un chef qui eut à créer, organiser, améliorer les cadres, les services, les renforts envoyés à jet continu par la nation anglaise dans la grande poussée « the big push » contre la barbarie.

Le beau et grand caractère du maréchal Haig domine tout ce livre.

C'est le premier et seul volume complet publié sur la matière; il fera connaître à tous les Français l'effort splendide accompli par nos voisins, et contribuera à resserrer davantage les liens qui nous unissent et qui ont été scellés du sang des deux peuples.

Dix cartes annexes, avec les détails les plus complets sur tout le front anglais, réunies dans une élégante pochette, achèvent de faire de ce volume un document hors de pair sur la grande guerre.

En vente à la librairie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, Paris et Limoges.

Petite Correspondance

— Brantz, J. P. — 1. Non, mais pourrez obtenir des délais. — Oui, si vous êtes dans les conditions.

— R. D. 50. — 1. Oui. — 2. Oui. — 3. La veuve ou à son défaut les père et mère peuvent obtenir des réductions.

— M. V. 24. — Oui, écrivez au ministre en expliquant votre situation.

— Mirande, abonné. — 1. Non. — 2. Cela dépend de ce qui a été convenu par écrit. — 3. Indemnité égale au loyer. — 4. Plaignez-vous au service de l'hygiène, à la mairie. — 5. Oui.

— Réformé n. 1, 2672. — A la librairie militaire Lavauzelle, à Limoges.

— Fargues-Saint-Hilaire, Blanchereau. — Au Cercle militaire, avenue de l'Opéra, à Paris.

— Benjamin, à Brantira. — 1. Oui. — 2. Il faut qu'elle passe un examen. Faire une demande au directeur des P. T. T. du département. — 3. Oui, mais il faut d'abord qu'elle soit reçue.

— Un prolétaire. — Adressez-vous aux Prud'hommes. On vous renseignera.

— E. B., Biarritz. — 1. Non. — 2. A la date fixée sur l'acte signé devant le notaire et dont vous devez avoir une copie.

— Ad. Piot, rue Pelleport. — Communiqué du ministère de la guerre

— Le Charentais, 4. — 1. Non. — 2. Délai laissé à l'appréciation du juge.

— Auberly. — 1. Oui. — 2. Quinze jours. — 3. Il faut y habiter depuis un mois au moins. — 4. Faire élection de domicile.

— M. D. 42. — Adresser une demande au procureur général, à Bordeaux.

— 88, B., Caudéran. — 1. Non. — 2. Non.

— X., 1,002. — 1. Demander à aller en référé. — 2. Oui. — 3. Adressez-vous au tribunal civil de Bayonne.

— 5,554. M. J. — Vous n'aurez qu'à faire opposition par huissier, si vous recevez congé. Jusque-là il il n'y a qu'à attendre.

— B. P., 25. — Non, pas de droit, mais il peut le demander avec chances de succès.

— Rue Fleffé, L. B. — Adressez-vous à l'autorité qui a signé la réquisition. Vous auriez dû prévenir la mairie pour les dégâts. C'est probablement trop tard.

— Jurançon. — Non, ce n'est pas une raison suffisante, mais c'est un titre qui peut l'aider à l'obtenir s'il en fait la demande au général commandant la subdivision.

— L. P. 1911. — Le père et la mère peuvent obtenir l'allocation aux ascendants. Faire une demande à la sous-intendance.

MAITRE-JACQUES.

POUR LES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT

Le marché spécial des rentes de guerre

Le marché spécial des rentes de guerre a été institué pour faciliter aux porteurs de ces rentes la réalisation de la partie de leurs titres correspondant au numéraire dont ils peuvent avoir besoin pour souscrire au nouvel Emprunt 6 %.

Les sommes provenant des ventes ne sont pas remises aux vendeurs, mais inscrites à leur crédit, valeur 30 novembre, à des comptes-courants spéciaux, qui leur sont ouverts par le Trésor.

Les cours cotés sur le marché spécial sont supérieurs à ceux cotés sur le marché libre; la différence représente l'intérêt à 5 75 % l'an, depuis le lendemain de la négociation jusqu'au 30 novembre.

Le marché spécial fonctionne sans intervention de capitaux du Trésor; il doit être assuré par la simple rencontre des particuliers et Sociétés vendeurs et acheteurs, qui ont, les uns et les autres, intérêt à s'adresser à ce marché, soit qu'ils soient porteurs de rentes, soit qu'ils soient détenteurs de numéraire ou de bons, s'ils ont en vue une souscription à l'Emprunt.

Les porteurs de rentes anciennes effectuent un simple arbitrage qui comporte le versement en espèces d'une soulte minime. Ils gagnent la différence de rendement entre les emprunts anciens et l'Emprunt nouveau. Le marché spécial leur offre les facilités de vente de rentes anciennes, indispensables pour la réalisation de l'opération.

Les détenteurs de numéraire versent en compte spécial au Trésor leurs fonds liquides destinés à la souscription. Ces fonds sont productifs d'intérêt jusqu'au 30 novembre à 5 75 % l'an, ce qui constitue un premier bénéfice. Ils consacrent la moitié de leur provision à l'achat de rentes sur le marché spécial; ces rentes leur sont reprises pour un prix supérieur au prix d'achat, d'où un second profit; enfin, troisième avantage, ils encaissent le coupon, s'il en échoit un avant le 30 novembre sur les rentes qu'ils ont ainsi achetées.

Les deux exemples suivants font ressortir nettement le bénéfice du vendeur et celui de l'acheteur :

Bénéfice du vendeur. — Un porteur de 500 francs de rente 4 % 1918 en vend la moitié sur le marché spécial. Au cours actuel (70 45), il réalise 4,403 fr. Il n'encaisse pas cette somme; il est crédité, valeur 30 novembre, d'un actif égal à appliquer obligatoirement à la souscription au nouvel Emprunt.

Il souscrit donc à celui-ci, d'une part, avec cet actif.....Fr.	4,403
D'autre part, avec les 250 francs de rente qui lui restent, et qui lui sont repris à 71 28 (coupon janvier 1921 attaché), soit un prix de reprise total de.....	4,455
En ajoutant une soulte en espèces de.....	42
il s'assure un capital de la nouvelle rente, de.....	8,900

représentant un revenu de 534 francs.

Moyennant un versement de 42 francs, le vendeur s'assure donc un accroissement de revenu de 34 francs; soit 6 80 % de son ancien revenu.

Bénéfice de l'acheteur. — Un détenteur de 8,400 francs en espèces (ou en bons), s'il souscrit directement à l'Emprunt, s'assurera une rente annuelle de 504 francs.

S'il veut, au contraire, utiliser le marché spécial, il verse le montant de sa souscription à la Caisse générale du Trésor, à Paris, ou aux Trésoreries générales dans les départements (1). Il lui est ouvert un « compte-courant spécial » qui est crédité, valeur 30 novembre, de son versement de 8,400 francs et des intérêts à 5 75 % comptés du lendemain de son versement (ou de la date d'échéance des bons) jusqu'au 30 novembre.

En supposant le versement effectué le 20 septembre, il aura ainsi à son crédit .....Fr.	8,494
Il achète sur le marché spécial 250 fr. de rente 4 % 1918 à 70 45, soit...	4,406
Il reste ainsi, au crédit du compte de l'acheteur.....	4,091
Il souscrira donc au nouvel Emprunt :	
D'une part, au moyen de cette somme de.....Fr.	4,091
D'autre part, au moyen de 250 fr. de rente 4 %, qu'il a achetés et qui lui sont repris, à 71 28, pour.....	4,455
En versant une soulte de.....	54
il obtient un nominal de.....	8,600

lui assurant un revenu de 516 francs.

En outre, il encaisse le coupon d'octobre sur les 250 francs de rente 4 % qu'il a achetés, soit 62 fr. 50.

Le bénéfice de l'acheteur consiste donc : 1. dans les 94 francs d'intérêts qui lui sont bonifiés en compte; 2. dans la différence entre le prix d'achat de sa rente et son prix de reprise, soit 49 francs; 3. dans le montant du coupon à encaisser, soit 62 fr.50; au total, 205 fr. 50.

En tenant compte de l'application à sa souscription de la majeure partie de ce bénéfice, on peut, d'autre part, conclure que sans débours supplémentaire il a élevé son capital placé de 8,400 francs à 8,600 francs, et son revenu de 504 francs à 516 francs.

(1) En pratique, ces opérations sont faites par les intermédiaires au nom desquels les comptes-courants spéciaux sont ouverts.

Le sous-marin et sa valeur

Selon les engagements du ministre de la marine, celui-ci doit soumettre au Parlement, dès la rentrée des Chambres, divers programmes tendant à la réorganisation générale de son département. Parmi ces programmes, il en est certainement un, car c'est le plus indispensable de tous, concernant la constitution de la flotte. Quelle sera notre flotte de demain ? Bien avisé serait celui qui le saurait; mais, quelle qu'elle doive être, déjà les préférences pour tel ou tel bâtiment se font voir à l'exclusion de tout autre. S'il est une vérité, c'est que la flotte de guerre forme un ensemble dont chaque élément est indispensable, et cependant certains croient qu'on peut développer un élément aux dépens des autres. Alors que, dans les autres pays possédant une marine, on prend en considération tous les éléments suivant leur importance et leurs avantages, chez nous, chaque élément a ses partisans et ses adversaires. Aujourd'hui, certains prétendent qu'il ne nous faut que des sous-marins; ils cherchent à propager cette idée et affirment qu'elle est le résultat des enseignements de la guerre.

Les faits sont loin de confirmer cette opinion, nous dirions presque qu'ils la contredisent. Le sous-marin, après des succès tels qu'on a pu croire, à un moment donné, qu'il forcerait les alliés à la paix faute de moyens de se ravitailler, a finalement été battu; il a succombé sous les efforts unis de ses adversaires. A la fin des hostilités, la guerre sous-marine n'était plus une inquiétude.

Les débuts des sous-marins allemands ont été magnifiques; leurs adversaires ignoraient ce qu'était la guerre sous-marine; ils ne s'étaient pas prémunis contre elle. Le 22 septembre 1914, un sous-marin coula trois croiseurs cuirassés anglais, dont deux étaient touchés pendant qu'ils portaient secours aux victimes du premier. La catastrophe montrait que le personnel de la flotte britannique ne se rendait pas compte de l'imprudence qu'il commettait parce qu'insuffisamment avisé, et que le matériel n'était pas protégé contre les torpilles, l'arme par destination du sous-marin. Un mois plus tard, autre surprise : un navire de commerce, le « Glitra », était coulé par un sous-marin.

Les alliés n'avaient pas pensé, avant la guerre, que les sous-marins pussent s'attaquer aux navires marchands, propriétés particulières, aux paquebots transportant des centaines de passagers condamnés ainsi à la mort. Les Allemands, qui, au contraire, avaient prévu cette fonction du sous-marin, qui l'y avaient préparé en lui donnant non seulement l'arme sous-marine, la torpille, mais encore l'arme de la surface, le canon, et qui, en prévision de cette fonction, développaient considérablement la construction de leurs engins, arrivaient à des résultats considérables. Les pertes de la marine marchande, provenant soit de l'action ennemie, soit des risques maritimes, étaient de 700,000 tonnes dans le premier semestre de 1915, dépassaient un million de tonnes dans le second semestre, se maintenaient à peu près à ce chiffre pendant le premier semestre de 1916, approchaient de 2 millions de tonnes dans le reste de l'année, et enfin atteignaient 3 millions 856,000 tonnes dans le premier semestre de 1917. Les ravages causés par les sous-marins allemands avaient plus que quintuplé.

Les alliés, devant cette effroyable ruée des bandits de la mer, semblaient désarmés. Au début de la guerre, l'idée courante était que le sous-marin était invulnérable et invisible sous l'eau; on pouvait compter sur l'effet de la torpille contre lui, mais comment la tirer si on ne le voyait pas ? La difficulté paraissait insurmontable, et, cependant, rien de ce qui est humain n'est intangible ni définitif. Les alliés travaillèrent et obtinrent de remarquables résultats. Tout devint arme contre le sous-marin, depuis le sous-marin jusqu'au croiseur, comme navires de guerre, depuis le petit dundee à voiles jusqu'au grand paquebot, comme navires de commerce, avions, saucisses, dirigeables, comme engins de l'air, tout fut employé contre l'ennemi sous-marin.

La science apporta son concours dans la lutte; le sous-marin ne pouvait avancer sans faire tourner ses hélices, et le bruit de ses hélices fut perçu avec une précision telle qu'il était immédiatement repéré, localisé; reconnu, suivi dans sa marche, il devenait susceptible d'être attaqué, et les moyens de ces attaques étaient trouvés : canons spéciaux, bombes spéciales éclatant sous l'eau à une profondeur déterminée. Le sous-marin avait ses antidotes, et l'effet s'en fit sentir.

Au début de la guerre, bien peu de sous-marins étaient coulés : cinq en 1914; sept dans les six mois qui suivirent, on arriva à une moyenne de deux par mois pendant un an; mais bientôt les efforts des alliés allaient être couronnés de succès; les pertes des sous-marins allemands ou autrichiens s'élèvent, quatre par mois disparaissent, puis sept, et alors la guerre sous-marine s'effondre. Les pertes qu'elle causait à la marine marchande diminuaient de 30 % du premier au second semstre de 1918, et la chute continuait ensuite.

Rien ne pourrait mieux démontrer l'échec de la guerre sous-marine que le diagramme ci-dessous. Il est formé avec des chiffres officiels.

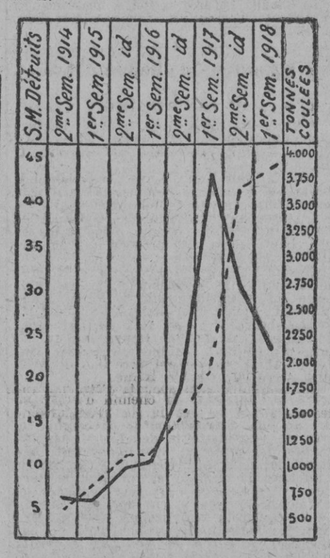

Les disparitions de sous-marins sont prises dans la « Chronologie de la guerre navale », publiée par la « Revue maritime », organe du ministère de la marine : les pertes de la marine marchande sont fournies par un document soumis au Parlement anglais. Les courbes données par ces chiffres sont d'un puissant intérêt pour ceux qui veulent s'inspirer des enseignements de la guerre. On voit, au début, les deux lignes se suivre à peu près parallèlement, puis la guerre sous-marine se développe sans que son adversaire puisse égaler son activité; elle croît et élle arrive à son point culminant. C'est alors que tous les moyens de la combattre donnent leur effet, et les sous-marins moins nombreux qu'avant, puisqu'on en détruit une bien plus grande quantité, ne peuvent plus remplir leur rôle de destructeurs. Les Allemands ont mis au moins en service 400 sous-marins pendant la guerre; les pertes ont été de 50 %. Dans les derniers mois des hostilités, les marins de Kiel refusaient d'embarquer sur des sous-marins.

Est-ce à dire pour cela que le sous-marin est sans valeur ? Non; il en a beaucoup, et cependant, il a été battu parce que sa valeur n'a pu être mise en œuvre à un moment donné, faute de l'appui indispensable de la flotte de surface. Le sous-marin était devenu vulnérable pour le petit dundee « Hyacinthe-Yvonne », des Sables-d'Olonne, parce que ce minuscule bateau jouissait de la liberté de la mer, assurée par la flotte britannique dans le Firth o Forth. La valeur du sous-marin est donc fonction de la flotte de surface, qu'il ne peut remplacer.

« Le Temps »

L'économie réalisée par l'emploi du fuel-oil sur l'"Olympic"

Le « Investment Bulletin », publié par M. H.-L. Doherty, déclare que le chauffage au mazout appliqué au paquebot « Olympic », en remplacement du chauffage au charbon, doit réaliser une économie annuelle d'environ $ 1 million 300,000, correspondant à 21 voyages par an. On estime que l' « Olympic », en consommant du mazout, pourrait prendre 1,000 tonnes de marchandises de plus à chaque voyage, ce qui augmenterait les bénéfices annuels de $ 525,000. Ce paquebot pourrait en outre transporter 300 voyageurs de plus à chaque voyage, puisqu'il y aurait 153 chauffeurs en moins à loger, d'où recette supplémentaire de $ 491,400, tandis que l'économie correspondant aux 153 chauffeurs, dont l'emploi ne serait plus nécessaire, ressortirait à $ 165,240 pour les salaires, et $ 82,600 de nourriture. De plus, le navire économiserait $ 29,327 de salaires payés aux hommes supplémentaires nécessaires à son chargement en charbon, soit une économie totale pour 21 voyages de $ 1 million 293,587. Ce total ne fait pas état du temps gagné dans le ravitaillement en charbon au port, ni des économies réalisées sur la peinture moins fréquemment renouvelée, sur le remplacement des chaudières du fait de leur durée plus prolongée, sur le renouvellement des barreaux de grilles, sur les outils et appareils de manutention du charbon et des escarbilles, sur l'entretien des tôles du foyer moins rapidement corrodées, sur les frais d'entretien et le renouvellement du matériel et de l'outillage des chalands à charbon, etc., dont la valeur représente pour une seule année une somme importante. Ce total ne comprend pas non plus l'économie effectuée dans le prix d'achat de l'huile par comparaison avec celui du charbon qui, actuellement, est réellement considérable.

Lorsqu'on se servait du charbon à bord de l' « Olympic », il fallait 1 livre 4 de charbon par cheval-heure indiqué, tandis qu'au premier voyage où l' « Olympic » consomma du mazout, il ne fallut que 0 livre 83 de ce produit par cheval-heure indiqué; soit une économie de 41 % sur le poids du combustible. En outre, le charbon occupe un volume de 43 pieds cubiques par tonne, alors que le mazout n'occupe qu'un espace de 37 pieds cubiques par tonne. Dans un vapeur spécialement construit pour brûler du mazout, on pourrait économiser tout cet espace en transportant l'huile dans des doubles-fonds. Pour ravitailler l' « Olympic » en charbon, il fallait 140 hommes travaillant pendant 3 ou 4 jours; avec le mazout, il ne faut que 2 hommes dans chacune des trois sections, plus un homme dans le chaland; soit en tout 7 hommes. Pour le ravitaillement en mazout il ne faut que 6 heures, et il ne se produit pas de poussière. En brûlant du charbon, il fallait une journée entière pour nettoyer le navire, et le repeindre entièrement tous les deux voyages.

D'après l' « Oil et Gas Journal ».)

6 frs. par an

de revenu net d'impôts sont assurés en souscrivant à l'

EMPRUNT NATIONAL

6% 1920

On Souscrit partout du 20 Octobre au 30 Novbre

Publ. J. Guilhot

FINES FOUCAULD ★★★ 20 ANS V.O. LUCIEN-FOUCAULD & Cie Mons Fondée 1847 à COGNAC.

MOTOS - VELOS BIANCHI sur Pneus Pirelli

Agent général pour la France : Q. MALINVERNI, 120, av. Ch.-Elysées, Paris.

Agents Régionaux : Libourne : DUMEZIL, 42, r. Waldeck-Rousseau. Ambarès : FERNAND et LOUIS LUGUET.

LA CONSTIPATION TUE par les troubles et complications graves qu'elle provoque dans les organes essentiels INTESTIN, FOIE, ESTOMAC

Préparation végétale où sont concentrés les principes actifs de plus de 10 variétés d'écorces, racines et feuilles,

TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS vient à bout des constipations les plus tenaces

40 ans de succès le prouvent

En vente dans toutes les Pharmacies ou directement chez M. FANYAU, Pharmacien à LILLE (Nord).

PRIX : le flacon 6 fr. 60. (Impôt compris).

TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

APRÈS et ENTRE les REPAS PASTILLES VICHY-ÉTAT

HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC

Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

LA HERNIE GUÉRIE PAR la Méthode LEROY CHUTES de MATRICE DÉPLACEMENTS des ORGANES

Cette cruelle infirmité, la Hernie, dont les graves conséquences sont connues de tous, ne doit plus être négligée; mais les affligés hésitent souvent devant les promesses des soi-disant spécialistes qui surgissent chaque jour. Hernieux, ne confondez pas !!! Nos lecteurs connaissent de longue date la haute réputation de M. LEROY, de PARIS, 75, rue du Faubourg-Saint-Martin, le maître de l'art herniaire, aux succès innombrables, ainsi que l'a démontré la presse universelle, et qui, en outre, a guéri des milliers de hernieux rien que dans notre région. Il n'y a donc plus à hésiter, et nous engageons tous les intéressés à avoir recours à la Méthode LEROY, laquelle fait disparaître sans la moindre gêne les hernies, même les plus rebelles, et en assure la rapide et complète guérison, ainsi que le démontre cette toute dernière attestation :

« M. LEROY, à PARIS. — Je viens vous remercier, car, grâce à votre Méthode, la hernie de mon fils a disparu. Je vous autorise à publier mon attestation. 4 septembre 1920. — CORBEFIN, au Maigneau, commune de Longueville, par Marmande (Lot-et-Garonne). »

Allez donc voir en toute confiance l'éminent praticien, qui recevra à :

Périgueux, dim. 31 oct., hôtel Messageries. Thiviers, lundi 1er nov., hôt. du Commerce. Fleurance, mardi 2 nov., hôtel de France. La Réole, mercredi 3 nov., Grand-Hôtel. Terrasson, jeudi 4 nov., hôtel Messageries. Lesparre, vendr. 5, 11 à 3 h., hôt. de la Paix. Marmande, sam., 6, hôtel Terminus et Voyageurs. BORDEAUX, dim. 7 et lundi 8 nov., hôt. des Pyrénées et Négociants, 12-14, r. St-Remi. Mont-de-Marsan, mardi 9 novembre, hôtel Richelieu et Saint-Martin. Agen, mercredi 10 novembre, de 10 h. à 3 h., hôtel Jasmin, en face de la gare. Duras, jeudi 11 novembre, hôtel de France. Bazas, vendr. 12, 11 h. à 3 h., h. du Lion-d'Or. Blaye, samedi 13 nov., hôtel du Médoc. La Rochelle, dim. 14 nov., h. du Commerce. Angoulême, lundi 15 nov., hôtel du Palais.

LA NOUVELLE 16 HP BERLIET

Usinée à Monplaisir dans nos ateliers spécialisés pour la fabrication des voitures de luxe

Montée avec le plus grand soin

Mise au point dans ses moindres détails

Suspension Cantilever latérale

Embrayage à disques nouveau modèle

Pont arrière renforcé

Eclairage et démarrage électriques

Livraison 1921

CATALOGUE SUR DEMANDE

235, AVENUE BERTHELOT, LYON

Avis aux agriculteurs et forestiers

Les subventions à la Motoculture menacant d'être diminuées, sinon supprimées, les Etablissements AGRICULTURAL mettent à la disposition des agriculteurs et forestiers, à prix réduits, des tracteurs provenant de la liquidation des stocks, soit neufs, soit usagés, avec toutes garanties de bonne marche. Grand choix de tracteurs disponibles avec charrues et tout matériel agricole et forestier aux Etablissements AGRICULTURAL, 25, route de Flandre, à Aubervilliers. Essais sur demande. Téléphone : Nord 62-18.

LA HERNIE

ou Effort n'est plus un DANGER si vous la contenez bien en redonnant de la vigueur à vos muscles relâchés. C'est ce que vous permet d'obtenir, sans fatigue et sans douleur, l'Occlusif sans sous-cuisse de M. ADOR, Spécialiste de Paris, unique et sans concurrence pour ses principes et le résultat qu'il obtient dans tous les cas. Attestations nombreuses de guérison à la disposition de ses nouveaux clients.

Diplôme d'honneur Médaille d'Or Croix et Palmes de Mérite

M. ADOR sera lui-même de passage à :

Dax, samedi 30 octobre, hôtel de l'Europe. BORDEAUX, dim. 31, 95, rue Ste-Catherine. Preignac, lundi 1er nov. hôtel Jeune-France. Andernos, mardi 2, hôtel Beau-Séjour. BORDEAUX, 3 et 7 nov., 95, r. Ste-Catherine. Soulac-sur-Mer, jeudi 4, hôtel de France. Lesparre, vendr. 5, h. Terminus (face gare). Mussidan, samedi 6, hôtel des Voyageurs. Saujon, lundi 8, hôtel de la Croix-Verte. Château-d'Oléron, mardi 9, hôtel de France. La Rochelle, mercredi 10, hôtel de France. Rochefort, jeudi 11, hôtel de France.

Ceintures spéciales pour toutes les affections des organes de la femme. Discrétion.

EXTRAIT DE JUGEMENT

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de Lille le 12 mars 1914, confirmé par arrêt de la Cour d'appel de Douai, en date du 8 juin 1920,

Il a été extrait ce qui suit :

Attendu que le terme « THERMOGENE » constitue un élément essentiel sinon primordial de la marque « déposée »; qu'ainsi ce mot est protégé par le dépôt;

Que X... a fabriqué, sciemment vendu et mis en vente des produits revêtus de l'élément essentiel de la marque protégée, c'est-à-dire le mot « THERMOGENE »; qu'à tout le moins il a par ce moyen, frauduleusement et dans des conditions propres à tromper l'acheteur, imité la dite marque;

Que Y... a sciemment vendu ou mis en vente des produits revêtus de la même marque, contrefaite ou imitée;

Que cette intention s'accuse encore surabondamment par l'inscription du mot « THERMOGENE » en lettres capitales pour mieux frapper les regards, par l'assortiment de rayons jaunes et rouges rappelant la coloration des flammes du modèle, par l'adoption d'une boîte cartonnée de format identique et du même prix de vente, que la question d'imitation doit s'apprécier moins par les dissemblances que par la ressemblance avec l'ensemble des éléments qui constituent la marque, que s'agissant d'une consommation courante offerte à la masse du public, il est manifeste qu'un acheteur ordinaire et à plus forte raison un acheteur inattentif devait être trompé ou pouvait faire confusion avec la marque revendiquée par le demandeur;

PAR CES MOTIFS,

Le Tribunal :

En application des dispositions des articles 7 et 8 de la loi du 23 juin 1857, déclare que X... a contrefait ou tout au moins frauduleusement imité la marque de fabrique « LE THERMOGENE »;

Qu'il a sciemment mis en vente et vendu des produits revêt

AGENCES MARITIMES HENRY LESAGE

2, rue Michel, 2 - Bordeaux

LIGNES RÉGULIÈRES DE NAVIGATION

COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
LLOYD LINE
Vapeur "LERKE"
départ le 15 novembre
Deux départs par mois.

MAROC
départs de Saint-Nazaire, La Pallice, Bordeaux, Bayonne.
Prochainement intensification du service.
1 dép. par semaine Casablanca
2 départs par mois Kenitra.

ALGÉRIE, ITALIE
Deux départs par mois.
Agents de Société Alsacienne de Navigation rhénane
Départs journaliers.

PROCHAINEMENT : GRÈCE, TURQUIE, ROUMANIE, SYRIE
NEW-YORK : Départs bi-mensuels

LIQUIDATION DU CENTRE AUTOMOBILE de ROMORANTIN (Loir-et-Cher)

par la maison PARROT

MATÉRIEL AMÉRICAIN ET FRANÇAIS DU CAMP DE PRUNIERS

CAMIONS DE TOUTES MARQUES

Camions-Citernes — Camionnettes — Remorques — Remorques-Citernes — Voitures touristes — Pièces détachées — Bandages pour Camions — Pneumatiques toutes dimensions, etc.

VENTE TOUS LES JOURS DE GRÉ A GRÉ

LIVRAISON IMMÉDIATE AU CAMP DE PRUNIERS

(à Romorantin, Service automobile pour les Visiteurs)

P. RIQUIERT, Directeur général des Ventes. Renseignements, 15, rue Castellane, Paris (VIIIe). — Téléphone, Louvre 52-56

M. FAVEROT, Directeur des Ventes au Camp de Pruniers.

---

558 - LIQUIDATION DES STOCKS 19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45

Le 15 novembre 1920, 14 h., Bureau du Directeur du centre de Liquidation de Saint-Sulpice, adjudication sur soumissions cachetées de : **27 Lots de Clous, Fer et Crampons de modèle américain pour chevaux et mulets.**

Renseignements et envoi des soumissions auprès du Directeur du Centre de liquidation des stocks américains de Saint-Sulpice.

Cahier des charges à la liquidation des stocks américains (Service Commercial), à Paris.

MATHIS

A BAISSE SES PRIX

AGENTS DEMANDÉS — Catalogue et Conditions :
Maison BUREU, 80 et 82, rue de Soissons, à Bordeaux

Chapeaux Réclame 16f
Souples, 25 fr., 18 fr.
ENGLISH HOUSE, 51-53, Intendance

"VÊTEMENTS RAOUL"

122, rue Ste-Catherine, 122 *bis*, Bordeaux
(Entre le cours d'Alsace-et-Lorraine et la rue des Ayres)

Mardi 2 Octobre - Voir ses Réclames

SEMOIRS COMBINÉS A GRAINES ET ENGRAIS
DISPONIBLES DE SUITE
COMPTOIR AGRICOLE DE BORDEAUX
22, Cours du Chapeau-Rouge, BORDEAUX

COMPTOIR DE LIQUIDATION de Stock Américain
46, rue Kléber, 46 - BORDEAUX

Lot important de **Vestes Canadiennes** neuves fourrées au prix unique de **13 fr.** la pièce. Nous expédions à titre d'échantillons **6 vestes contre remboursement.** La moitié de la somme est exigée à titre d'arrhes en mandat-poste à la commande. **20.000 mètres toile huilée** en 0m85 de large, qualité irréprochable à 3 fr. le mètre. Envoi contre remboursement par 50 mètres minimum. — **Prix spéciaux pour quantités.**

RÉGIONS LIBÉRÉES TRANSPORTS PAR AUTO-CORPS MILITAIRES Ecr. Galax, Agence Havas, Bx

606 VOIES URINAIRES Goutte mutuale, Prostatite, Cystite, Rétrécissement (guéri par Electrolyse), Syphilis (606-914) et toute misère sexuelle des deux sexes sont traitées et guéries à l'Institut sérothérapique du S.-O. 23, Cours de l'Intendance, Bx **914**

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée), ECOULEMENTS, RÉTRÉCISSEMENTS. Traitement en une séance. CLINIQUE WASSERMANN, 28, r. Vital-Carles, 28, BORDEAUX Tous les jours jusq. 7 h. *Brochure et renseign. sur demande*

Dame donner, leç., trad. allem. Ecr. FORA, Ag. Havas, Bdx.

ACHETERAI portefeuille assurances. Ecr., Tavory, Havas.

Salle à bains occ. compl. b. ét., S'demand., donner détail et prix. Ecr. Frenzy, Havas, Bdx.

ANDERNOS-LES-BAINS. Propr. confortablement meublée à louer à l'année. Ecr. p. renselg. Fustan, Ag. Havas, à Bordeaux.

CUISINIERE sérieuse demand. p. Bordeaux. Ecr. av. référ. TACTIO, Ag. Havas, Bordeaux.

AV. Echoppe av. cour. Maison 1er étage et emplacement route du Médoc, BOUSCAT. — LOCTAR, Ag. Havas, Bordeaux.

Peaux renards tann. à v. 75 fr. Ecr. Fancie, Ag. Havas, Bx.

AV. Maisons à Bordx, dont 1 échop. p. être lib. A Tarbes, bel imm. 16 p., 50.000 fr. Fauglet, Ag. Havas, Bordeaux.

ON DEM. bonne à tout faire, fr. bons gages, et femme de service 4 h. p. j. Bonnes référ. S'adr. 75, r. Laf.-de-Monbadon.

WAGONNETS DECAUVILLE plates-formes, voie 0,50 mes. 2×1, av. v. 73, cours Balguerie, Bordx.

DEMANDE JEUNE BONNE OU FEMME A LA JOURNEE, 123, cours d'Alsace, Bx. Au magasin

JARDINIER marié et fem. dem. fleurs et potager. Chât. des Laurets, Puisseguin (Gironde).

DAME seule, bonne situation, dés. relations avec personne seule qu'elle adopterait. Ecr. Fringe, Ag. Havas, Bordx.

ON demande à acheter ou à louer maison ou échoppe libre 4-5 pièces minimum. Ecr. FLUSTER, Ag. Havas, Bordx.

Chambre conf. av. cab. toilet. à louer cent. p.-à-terre ou Mr seul. Ec. Fowler, Ag. Havas, Bx.

WAGONS pl.-formes 10 t. ridel. 2 m. à vend. 56, r. Minvielle.

DEMANDE appart. ou mais. vide 6 p., d. cent. ou env. boul. Palerait locat. 3 ans avance. Ecr. off. Finely, Ag. Havas, Bdx.

2 CHEVRES A VENDRE, IVEY, aven. des Mûriers, Bouscat.

BISCUITIERS : 200 boîtes vides des A VENDRE. — Ecr. HEGO, Ag. Havas, à Bordeaux.

FUTS chêne Amér. 180 l. nouv. ferrés, usag. cont. vin. Px 15 fr. Castel, 90, rue du Loup.

COMPTABLE ayt lois. journée et soir, poss. mach. écr., s'occ. compt., inv., m. à j., corr., enct, prét. mod. Ec. Fugle, Havas, Bx

La Petite Gironde, *soucieuse d'assurer un maximum de rendement à ses Annonceurs et de protection à ses Lecteurs, s'efforce de n'accueillir que la publicité présentant un indiscutable caractère de probité commerciale.*

A V. AUTO-CAR
Torpédo G. M. C. 15 places 22 HP. S'adresser ou écrire A. MARCQ, 70, quai de Bacalan, 70, Bordx.

PESSAC ou envir., louerais ou achèterais maison 8|10 pièces. Ecr. FIGOT, Agence Havas, Bx.

BOIS DE PIN A V.
longueurs 2 à 3m, voliges 13m/m, planches 27 et 32m/m, redos mines, planches non délignées **DELIGNAGES** et fagottes bord rte 20 k. Bx. Ec. Eymeri, 47, c. Yser.

GAYS 26, rue Mazarin. TAILLEUR sur mesure et à façon, prix modérés; façon et coupe soignées. — Livraison rapide.

1/2-MUIDS CHÊNE entièrement ressuivis à vendre. S'adr. 73, cours Balguerie, Bdx.

DEMI-MUIDS chêne 150 francs. CASTEL, 90, rue du Loup, Bx

ON offre travaux d'écritures sérieux à faire chez soi. Ec. à Fidler, Ag. Havas, Edx.

PROPRIÉTÉ près Bordeaux à vendre, 30 journaux rapport, agrément, parc, vignes, prairies, bois, cheptels, maison bourgeoise confortable meublée, maison de paysan. Prix : 125,000 francs. Ec. Tedium, Havas, Bx.

Suis acheteur machine à écrire. Ec. Foxtail, Havas, Bx.

BOIS
Suis entrepreneur de toutes coupes. Ec. Foudry, Havas, Bx.

Echangerai ma 12/16 HP Léon BOLLEE, en parfait état, contre une 40 HP bonne marque. Ec. Foudler, Havas, Bdx.

BARRIQUES blanches ressuivies, belle futaille à 135 fr., brutes à 105 fr. 1/2-muids chêne, à 200 fr. — Location de 1/2-muids transport. EDOUARD CHAUMET, Vayres (Gironde).

RIDEAUX TOLE ONDULÉS
VOLETS, PERSIENNES FER RIDEAUX LAMES BOIS Monte-Charges, Monte-Plats
PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ GUTENBERG
36 à 38, boulevard George-V

Etude de Me PUYO, notaire à Bordx, 1, rue de Grassi.

ADJUDICATION, à la Chambre des notaires de Bordx, 6, rue Mably, le mercredi 3 novembre 1920, à 13 h., maison à Bordx, rue du Cancéra, n. 6, cl. sur cave ce r.-de-ch., et 3 ét. av. cour. Mise à prix : 25,000 fr. S'adresser à Me PUYO, notaire.

Importante fonderie de fonte malléable demande pour la région de Bordeaux, un REPRÉSENTANT à la commission déjà bien introduit auprès de la clientèle. Ecrire avec références n° 57.481, rue Feydeau, 7, PARIS.

REPRÉSENTANTS demandés par la Grande Manufacture J. A. C. Articles toute première nécessité. Envoi de 20 échantillons franco contre mandat-poste 5 fr. CASTAING et Co, 8, r. Thomassin, LYON.

AGENCE COTE D'AZUR HYÈRES
PROPRIETE rap. agrém., 4 hectares, 500 m. gare gde ville, magnifique parc, jardin, tennis. Maison maître, ferme, écuries, hangar, grande bergerie, 2 gdes villas contiguës, dont une louée 8,000 fr. p. la saison. EAU A VOLONTE rivière, noriaz. Cultures maraîchères, primeurs, orangers, arbres fruitiers en quantité. Prix, 325,000 fr. AUTRES IMPORTANTES PROPRIETES. — Ag. Côte d'Azur, 1, avenue Gambetta, HYERES.

COMPTABLE expér. disp. q.q. heures p. semaine ferait petite comptabilité. Mise à jour, vérification, bilan, inventaire. Ecr. FLAXEN, Ag. Havas, Bdx.

Importte PARFUMERIE demande représentants bien introduits auprès clientèle des merciers en gros, épiciers en gros, parfumeurs, etc. Ecrire avec référ., PARFUMERIE INITIALE, 11, r. d'Avignon, Lyon.

LAVEUR D'AUTOS demandé. Service de nuit. Bons appointements. S'adresser AUX DAMES DE FRANCE.

APPARTEMENT meublé à louer, chambre, s. à manger, cuis., souillarde, eau, gaz, électricité. Prix : 250 fr. 8, quai de Queyries, 8, Bordx.

MAISON moderne dans Bordeaux demandée. Ecr. Flicker, Ag. Havas, Bordx

AUTOMOBILES
Réparations garanties de toutes voitures. Travaux exécutés très rapidement. Vente, achat, échange, lot de voitures et voiturettes occasions. N. GILTAY, 7, rue Marengo, Bordx.

A VENDRE OU A LOUER suivant destination, 100 m. boulevard, vaste local, pour comce ou industie, libre fin du mois, magasin 4 pièces, cuisine, 2,000 m., environ 700 couverts. Ecrire Farnin, Agence Havas, Bdx.

AV. BEAU MEUBLE MUSEE, pièce unique. Ecrire : Feast, Agence Havas, Bordeaux.

Laveuse bouteilles dée. Se prés. 15, r. du Bosquet, Parc, à 2 h.

ON demande : Un contre-maître conn. travaux quais; un employé sérieux, actif, connaissant transit maritime. Ecr. Figter, Agence Havas, Bordx.

STÉNO-DACTYLO demandée au courant toutes opérations transit p. diriger intérieur. Ec. Finary, Havas, Bx.

LOCAL
Ayant gr. local prendr. dépôt ou représ.; fournir cautionn. Ec. Diabile, Ag. Havas, Bordx.

MATÉRIEL CHAI
Achèterions petits foudres, cuves, filtres et petit outill. Ecrire offr. Flarin, Ag. Havas, Bx.

A VENDRE beau chien-loup, berger Alsace, 20 mois, 119, cours Gambetta, 119, Talence.

A VENDRE Bonbonnes acide vides avec panier, 125, c. Gambetta, Talence.

La Petite Gironde *prie ses Lecteurs d'adresser très exactement leurs lettres* (sans timbre pour réponse), *aux noms ou initiales indiqués dans les Annonces. Elle ne peut, en aucun cas, donner de renseignements complémentaires sur les offres ou demandes faisant l'objet des dites Annonces.*

MOBILIER BUREAUX
à vendre. Machine à écrire, etc. March. s'abst. S'adr. 6, c. d'Alsace-et-Lorraine, de 13 à 14 h.

AV. 2 maisons contiguës, rue Pelleport, cave, rez-de-ch., 1er, jardin, 32,000 fr. Pressé. On diviserait. Ecr. Artaut, géomètre, St-Pierre-d'Aurillac, Gde.

AV. Petit château neuf, 1 kil. gare Preignac, bats d'expl., propriété 7 h. vignes, 2me cru, terres. 80,000 francs. — Pressé.

AV. Belle propr. rapp., 26 h., 4 k. Monségur; mais. de maître, bât. d'expl., terres, vignes, prés, pruniers, b. cheptel, élevage et céréales, facil. payemt.

AV. Beau et unique café av. salle fêtes, imble et mat. à Saint-Macaire. Facilités payemt. Artaut, St-Pierre-d'Aurillac (Gde).

Dem. pers. tr. sér. p. s'occ. bébé 1/4-journée. Gavo, Havas, Bdx.

DACTYLO dame, connt corresp. pond. franç., angl., ital., esp., sténo. ang., dés. sit. secrét. interp. prof. Ec. Hac, Havas, Bx.

SOUFRES ET ENGRAIS
MAISON LEON DUCASSE
1, rue des Lauriers, 1, Bordx.

ÉCHOPPE libre à v., 3 p., jard., eau. Vis. dimanche, 9 à 11 h. r. Gautier-Lagardère, 18, Bouscat

GARAGE à louer, 142, rue de l'Ecole-Normale, Caudéran.

HOMME SERIEUX demande emploi transit, exped. pointr. Hirson, Havas, Bx.

PRODUITS CHIMIQUES, CUIRS factices, chocolatiers, etc. MALAXEUR état neuf, Wermel et Pfleiderer, 400 lit., vidage automat. double fond p. chauffage, 15,000f. Paraf, 35, rue Rocher, Paris

ON DEMANDE dactylo-sténo homme ou dame, conn. corresp. comm. 2 à 3 h. p. jour. Ecr. Gaged, Ag. Havas, Bordx.

A V., joli torpédo Peugeot 12 HP., 4 places et strapontins. Bon état de marche. Px modéré. PINSOLLE, à FACTURE (Gde)

Acheteur ESCALIER tournant fer 3 m. environ, d'occasion. Faire offres E. C. 4653 poste restante SALIES-DE-BEARN.

OCCASION UNIQUE
A V. chambre à coucher, salon, glace, tapis, piano, objets mobiliers, 138, r. François-Sourdis.

PROFITEZ-EN
CLÉMENT GRIFFON SIDE-CAR 5 HP. état neuf. MOTOCYCLETTE 2 cyl. parf. état. Motor-Garse, 12-18, r. Béziers, Bx

J'achète BARRIQUES à répar. Ec. FRITTER, Ag. Havas, Bx.

AV. Maison 2 ét. Bordx, avec chal. Bail du chai exp. fin décembre. Gainful, Havas, Bx.

CHARBON de terre, coke, 390 fr. la t. dom., boulets. Ec. Hornoy, Havas, Bx.

AV. UN MOTEUR ELECTRO-MECANIQUE 5 HP. avec rhéostat et glissières. UN PETIT TOUR PARALLELE complet. 41, rue de Metz, Bordeaux

HOTEL
La Société anonyme du Nouvel-Hôtel et Astoria, créée pour faciliter le séjour des officiers de l'armée française de passage à Marseille, ayant atteint son but, met en vente, au besoin avec facilités de payement le fonds de commerce qu'elle exploitait à Marseille, boulevard Garibaldi, 10, près la Cannebière, qui comprend 62 chambres, dont 12 à deux lits, avec restaurant. Pour visiter et faire des offres, s'adresser d'urgence, Syndicat d'initiative de Provence, 2, rue Paradis, 2, MARSEILLE.

REPRESENTANTS actifs, sérieux, à la commission, demandés par confiserie BARATIN, 25, rue du Doyenné, Lyon.

COMPTABILITÉS
CONSEILS SUR IMPOTS
Déclarations fiscales
M. Bellog, chef comptable, 19, rue Bouquière, Bordeaux.

Agent gén. gr. marque champagne inst. Paris, dés. s'adj. Agence liqr connue. Ec. Lombard, 39, r. B.-d'Anglas, Paris.

A V. remorqueurs 200 chev. 1re cote, 235,000 fr. 275-300. Ecr. Briand, 17, r. J.-Rondeaux, Rouen.

Papier carbone pour machine à écrire marque Poly Copy Renaco. Stock très important. Marchandise à suivre, 12 fr. la boîte de 100 feuilles. Prix par quantités. Georges PANOT, 36, av. de Neuilly, Neuilly-s.-Seine.

ON demande représentant p. fermetures métall. (rid. de mag., persienn., etc.), conv. à personne vis. déjà serruriers et entrep. de bâtiments, dans la Gironde, Dordogne, Charente, Char.-Inf., Lot-et-Gar., Landes et B.-Pyr. S'adr. av. réf. à la Société Métallurgique du Centre quai Mess.-Jacques, à Bourges.

Suis acheteur
PROPRIÉTÉ
10 hect. environ avec maison d'habit., conf. dépendances. Entrée en jouiss. imm. Proux, 22, r. de la Victoire, Paris (9e).

Imperméables
DÉPOT OFFERT
à magasin b. sit. chaq. région. UNIQ, 2, r. de l'Oratoire, Paris.

GROSSE METALLURGIE
Représentant est demandé par grands comptoirs des Usines Métallurgiques à titre agent liaison régional. Ecr. av. réf. Comptoir Tôles, 19, r. Balzas, Paris.

ACHÈTERAIS ou prendrais en viager ECHOPPE ou MAISON 6-8 pièces, libre, dans périmètre Judaïque, cours d'Albret, rues du Tondu et François-de-Sourdis. Ecrire : CLAVY, bur. du journl.

INFIRMIÈRE indique gratuitement le régime qu'elle a suivi pour maigrir. Ecrire JUDENNE, 57, rue de Dunkerque, 57, Paris.

REPRESENTANTS demandés par importante maison huiles et savons. J. CREISSON FILS, SALON (B.-du-Rhône). Prix modérés. Demander tarif.

REPRESENTANTS demdés partout pour vendre aux cultivateurs météorifuge et spécialités vétérinaires, 1re marque française. Portes remises. Ecr. Adrien SASSIN, Orléans.

A VENDRE ROULEAU COMPRESSEUR A VAPEUR de 15 tonnes, état de neuf. S'adresser Union Commerciale de Bordeaux - Bassens, 1, cours du XXX-Juillet, 1, Bdx.

J'ACHETE TOUT : bijoux, métaux, meubles, antiquités, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

TAILLEUR, belles drap., livraison rapide, 90, rue Naujac.

300 fr. à qui me proc. app. vide de 6 à 8 p. Ec. Lobis, b. jl.

CHAMBRE meublée avec ou s. pension à louer boulevard (Saint-Genès), prix très modéré. Ecr. G. G. 35, bur. journal.

A CÉDER pour raison de santé superbe CAFE-BAR en face gare Midi. Important chiffre affaires. S'adresser Amouroux, 20, r. de la Gare, Bx

LAITERIE
Matériel, bidons, pompes, moteur ess. et pétr. et divers à v. A. Brousse, Cestas (Gironde).

CHARBON AMÉRICAIN
Suis vendeur embarqt novemb. déc. E. Carré, 53, r. Borie, Bx.

NEW-YORK (directe)
Lloyd Royal Belge (France) S. A.
Hangar 2, quai de la Douane
S/S CANONNIER, départ 4 novembre
S'adr. q. Louis-XVIII, 16. — *Tél. 44-02*

A V., pr. Capucins (encoignure) immeuble et emplt pouvt servir à gd commerce, pte industrie, etc. Ecr. Capuc, bur. journal

Pelleteries fines et Fourrures en gros
RAOUL LARENNE
Importateur
56, cours d'Albret, 56
BORDEAUX
Téléphone 41.69
EXPÉDITIONS A LETTRES LUES

ASSOCIÉ avec 100,000 francs demandé pour extension affaire intéressante, plein rapport. Urgent. Ecrire DEBAC, agence Havas, Bordx.

CANICHES BLANCS race pure dits chiens moutons, à vendre, 21, rue Rochambeau, Bordeaux

FAITES REPARER VOS **MAGNETOS** par un spécialiste de Paris. Stock en magasin 1, 2, 4, 6 cyl. R. DUBOS, 82, rue d'Arès, Bdx.

ECOLE DE CHAUFFEURS
L. CHAVIGNE
9, r. Castano; 256, r. Judaïque.

FURONCLES, PANARIS, etc. GUÉRIS RAPIDEMENT par : ONGUENT SCHUTTE 3 fr. 30 toutes pharmacies ENVOI FRANCO, RETOUR COURRIER 31, Cours de Verdun BORDEAUX

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx

ROUGE VIN EXTRA BLANC 120f VINICOLE NOUVELLE 170f l'hl au 27, rue Peyronnet l'hl au

CONTRAT AUTOMOBILE torp. 4 pl. 10-12 HP, bon. marq., à céd. Ec. Ecba, Ag. Havas, Bx

BELLANGER sorti us. début oct., cse dép., à 26,500f. Visible 35, r. Cx-Blanche

Affaire à saisir de suite
Fonds de commerce de droguerie en plein rapport situé en plein centre dans ville de 40,000 habit. envir. Conviendrait à deux associés jeunes et actifs qui pourraient doubler chiffre d'affaires déjà important. Il faut 150,000f pour marcher et autant, plus si l'on désire acquérir l'immeuble qui appartient aux vendeurs. Agences s'abstenir. Ecrire ALEXANDRE, passeport 1356 bur. du journal.

PIERRES A BRIQUETS
ANER véritable, 5m et 7m, toutes quantités, toutes qualités, toutes dimensions, au prix du cours. — VANDELBUCK, rue de la Fontaine-au-Roi, 54, Paris (IIe). Passer commande à M. Louis BERARD, rue Malakoff, 26, Le Bouscat. Marchandise livrée dans les deux jours.

VOYAGEUR Belle situation à voyageur actif pour lancement produits alimentaires. Soutenu par grosse publicité. Ne pas se présenter. Ecrire références, date de liberté. Convocation suivra. — BEVERNAGE, villa Louisette, rue Amiral-Ducasse, à PAU.

ON DEMANDE ménage, mari retraité, pour emploi concierge, Usine, 5, rue Brascassat, à Bordeaux. — REMBLAI gratis à prendre même adresse.

A V. TURBINE américaine 40 HP, bon état, transmissions complètes. Prix modéré. Adr. : Béguerie, Tardets (B.-P.).

EX-second-maître mécan., spécialement moteur Diesel, bon tourneur, dde place chef entretien usine ou atelier construct. B. réf. Ecr. Barthel, b. jl.

ON DEMANDE ouvriers avec référ. pour nettoyage de glaces ou j. gens prés. par parents. S'adr. 4, rue Tanesse, Bx.

REPRESENTANTS vis. restaur., bars, épicerie, dem. par maison de vins. Commissions avantageuses. Ec. Edward, bur. jnal.

FABRICANT s'entendrait avec négociant qui voudrait, pour son compte, exporter au CANADA des produits hygiéniques et de toilette hors pair et inédits. Ec. GUST, bur. du jnal.

DAME, belle écriture, conn. compt., trav. bureau, demande de travail à faire chez elle. BOUFFANAIS, 14, avenue Alsace-Lorraine, CAUDERAN.

CIRAGE Agts généraux grde marq. parisienne de pl. merciers ville Corrèze, Hte-Vienne, Charente, Charente-Inférieure, Landes, Basses-Pyrénées, Lot-et-Garonne, Gironde, Dordogne. Ecrire : TREBLA, bur. journal.

ON DEMANDE PRINCIPAL CLERC sérieux et capable, même mutilé. Bons appointements. S'adresser à Me LECOINTE, huissier à ROCHEFORT-SUR-MER.

MAISON SPÉCIALE DE
Bronzes pour Meubles de Style
Reproduction de Bronzes genre ancien. Gd choix garnitures cuivre pr fenêtres. 48, r. des Tr.-Conils.

IMPOTS SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES
REGISTRES SPÉCIAUX
1° Inscriptions du chiffre d'affaires ;
2° des marchandises exportées ;
3° Commissions, exportation.
En vente à l'Imprimerie F. PECH & Cie
7, rue de la Merci, BORDEAUX

VOLAILLES FRAICHES
vivantes ou mortes
Haricots, Noix, Châtaignes, etc.
Approvisionnement permanent.
80, rue Ducau, 80.
M. OGER. Bureaux : 40 *bis*, rue de la Course.

A V. bonne et jolie JUMENT 5 ans, 2 fins. ROUCHET, boulanger, Beutre-Mérignac.

SANS QUITTER VOTRE EMPLOI, vous pouvez gagner 15 fr. minimum par jour. Ecrire aux Paniers-Parfums, à Monaco

A V. BERLIET, torp. 12 HP; GREGOIRE, torp. 13 HP; parf. état. Rey, 57, r. Naujac, Bx

A V. DEUX CAMIONS AUTO-MOBILES DELAHAYE de 4 tonnes, bon état de marche. Pour visiter, s'adresser 74, qual des Chartrons, 74, Bordeaux.

A V. clouterie, bombes, platirons, caboch., 4 pans gatés, ttes dimens. 4 à 4.50 le k. Ec. Cisai, jl

A V. fers P. T. 2.30m 6.50, 110f les 100 k.; acier compme Béguin, 30 à 70m, 270f l. 100 k. Ec. Saill, b. jl.

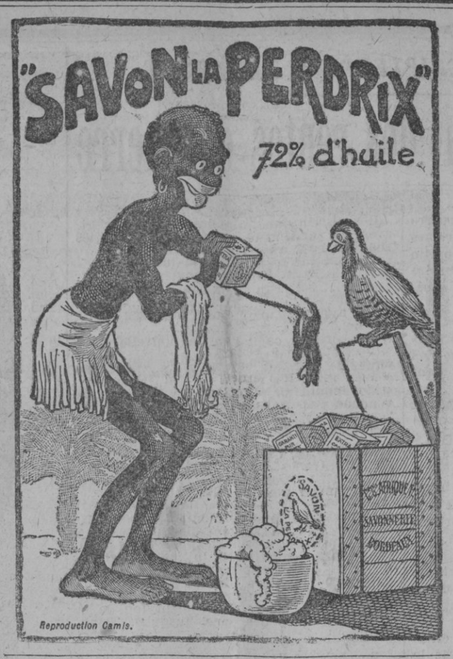

RECLAMEZ-LA CHEZ VOTRE FOURNISSEUR EN MÊME TEMPS QUE : "HYDRA" LA PILE
LES ACCUS DE DÉMARRAGE "HYDRA"
LA LAMPE DE POCHE "HYDRA"
En vente partout et chez
HYDRA, 165, rue du Président-Wilson, LEVALLOIS (Seine)

Ceci n'est pas une loterie !

On peut GAGNER avec 10 fr. **500.000 f.**

en achetant une OBLIGATION PANAMA A LOTS payable DIX francs en souscrivant et le solde par mensualités en deux ans, conformément à la loi spéciale du 12 mars 1900. Dès le 1er versement, on devient seul propriétaire du titre, comme s'il était payé comptant, et l'on a droit à la totalité du lot gagné : Tous les titres Panama sortiront aux tirages avec lots de 500.000 à 400 fr.

TIRAGE LE 15 NOVEMBRE 1920

133 de	500.000 fr.	267 de	5.000 fr.
134 de	250.000 fr.	522 de	2.000 fr.
267 de	100.000 fr.	12.350 de	1.000 fr.
267 de	10.000 fr.	1.738.801 de	400 fr.

On participe à tous les tirages jusqu'à ce que le N° sorte
Numéros de suite. Liste après tirage.
Demandes reçues jusqu'au 15 NOVEMBRE, MIDI
Mandat-poste ou télégr. de Dix francs à
M. LOUBARESSE, Directeur du CRÉDIT FAMILIAL ALGÉRIEN
40, rue d'Isly, ALGER

Toutes les opérations de vente à crédit de valeurs à lots effectuées par le **Crédit Familial Algérien** *sont autorisées et réglementées par la loi spéciale du 12 mars 1900, promulguée au Journal Officiel, contresignée par M. le Président de la République Française et les Ministres.*
On doit donc avoir confiance absolue. Ce n'est pas un billet de loterie que l'on dépêche après un seul tirage. **On participe à tous les tirages jusqu'à ce que le N° sorte.**

G R
Liquidation des Stocks de Guerre Britanniques

Le Ministère Britannique des Munitions publie, en anglais, une brochure intitulée :

"SURPLUS"

renfermant le détail des Stocks à vendre et *Entreposés en Angleterre.*

Ces stocks comprennent :
Matériaux de Construction — Mobilier
Machines-Outils — Machines à vapeur
Matériel de Chemins de Fer et de Docks
Bateaux et bateaux automoteurs — Cuirs
et Textiles - Métaux - Fers - Aéroplanes
Produits chimiques et médicaux, etc.

Cette brochure contient également un supplément indiquant les Stocks britanniques disponibles pour la vente et *Entreposés en France.* Ce dernier matériel ne sera vendu qu'en bloc, par camps et installations complets.

"SURPLUS" paraît *bi-mensuellement*
Prix : Le Numéro *1 franc* / Franco Paiement d'avance
Écrire ou s'adresser à :
DIRECTOR OF PUBLICITY,
DISPOSAL BOARD (French Section)
179, Rue de la Pompe, PARIS (Passy)

C DES C

MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les Femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIENITINE des DAMES** : la boîte, 4 francs, plus impôt 0 fr. 40; total : 4 fr. 40.

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : Métrite, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 6 fr. 30; plus impôt, 0 fr. 70; total : 7 francs.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

Moteurs électriques
Force, Lumière
E. SIGRIST
91, rue Sainte-Croix
Téléphone 509 — Bordeaux
Spécialité de Rebobinages
EN CONTINU ET ALTERNATIF
ELECTRIFICATION D'USINES

Entrepse Gle d'Electricité
Stations Centrales
Transports de force
Rebobinages Garantis
Achat de toutes machines électriques même brûlées.

SARRAT, 4, cité Carrère, PAU

Etude de Me Eugène Dugravier, not., 1, rue Saint-Remi, Bordx.

ADJUDICATION Chambre des Notaires de Bordeaux, le mercredi 3 novembre, à 13 heures :

1° Corps d'immeubles à Bordeaux, angle de la place Saint-Genès et du boulevard George-V, comprenant maison d'habitation Louis XVI, grand jardin, garage (eau, gaz, électricité), libre de locations, diverses constructions à usage de magasin; — autre maison d'habitation sur le boulevard. Mise à prix : 175,000 francs.

2° Petite maison, boulevard George-V, n° 176. Mise à prix : 10,000 francs.

On traitera de gré à gré jusqu'au jour de l'adjudication. S'adresser pour visiter à M. Labrue, place Saint-Genès, n° 15, tous les jours, de 2 à 4 heures, et, pour tous renseignements, à Me Dugravier, not., détent. du cahier des charges.

MARIAGES
LE PLUS GRAND CHOIX de BIJOUX
Meilleur Marché
AUX FABRIQUES SUISSES
108, rue Ste-Catherine, Bdx

SACS VIDES
Maison NEUSY
Bureaux, 59, rue de Soissons, à Bordeaux. Téléph. 50-79.

ACHAT - NATALIS - VENTE
Brillants, perles fines, argenterie, matières précieuses, fourrures. En magasin choix de cadeaux, beaux couverts. Maison sérieuse; 5, rue des Trois-Conils (face poste Saint-Projet).

SOMMES ACHETEURS toutes quantités platinages vrac ou paquets/tournures fer et acier, rognures. Ecr. ACIER, bur. jl.

CREME MAGUITTH ANTI-RIDES

A V. camion Peugeot 3 tonnes, état neuf, liv. suite, sup. aff. Bayle, 76, av. Carnot, Cenon

PHARMACIE, jne femme connaissant ord. demandée. LAGAUZÈRE, Facture (Gironde).

KINA MICHELOT
APERITIF UTILE A VOTRE SANTÉ
Dans tous les Cafés

Cheveux, achète cher coupes et peignures. L. Lahournère, 35, r. Tombe-l'Oly, Bx. S'er le jeudi.

DÉSIRE LOUER magasin bien situé voie passagère, et un local pour entrepôt. Faire offres à FLAME, Agence Havas, Bordx.

MOULIN A FARINE
à cylindres, force hydraulique 50 qx env., Hautes-Pyrénées ou limitrophes, demande en location ou achat. Offres à B. B., Lisa, 4, rue Thermes, Bagnres-de-Bigorre

CHEF COMPTABLE
capable diriger très importante comptabilité demandé, très sérieuses références exigées. — Ecrire en indiquant prétentions à FIRMAN, Ag. Havas, Bx

MOBILIER bureau Louis XIII à vend.: 19, r. Thiac, 9 à 11h

PLATRIERS demandés sachant faire le ciment et maçonnerie, place stable. Louis LALLET, constructeur, à ARES (Gironde).

RONÉO N° 8 avec accessoires état neuf, à vendre. Ecr. Audoi, Cartelègue (Gde).

A V. b. cond. int. Darracq 12 HP m. parf. Coutou, Ste-Foy-la-Grde.

FEM. ménage sach. cuis. dem. sery 1, les 3, fer. bon., conc. ou garde mais. seule Bx ou banlieue. Ec. Foam, Ag. Havas, Bx.

Bonnes Montres réclame a 16 f. p. hom. une m. 16 f., les 3: 46 f., avec cadran lumineux 21 f., les 3 : 61 f.; p. dame 25 f., les 3 : 73 f. Garanties 3 ans, remises 36 h. Echange admis. C. mandat ou remb. Horlog. L. KASCHA 153, rue Ordener, Paris (18e).

ON DEMANDE un voyageur connaissant espagnol et portugais, ayant des références en France, pour visiter Espagne et Portugal. Papeteries de la Couronne (Charte)

A VENDRE PIC-PIC
16 HP sans soupapes, 1914. Zénith-Bosch, état mécan. neuf. Belle carr. pontée, torpédo 4 pl. Ecl. élect. — TRANCHERE, 127, r. des Fontaines, 137, Libourne.

La Petite Gironde autorise les Annonceurs à faire adresser dans ses bureaux la correspondance répondant à leur publicité.

Je ACHETEUR d'une usine ou atelier de rép. navires à Borde